

Numéro 3

# LE DOSSIER ROMS

## DANS LA PRESSE HAVRAISE

### MAI à NOVEMBRE 2013



**AMNESTY**  
INTERNATIONAL 

**AMNESTY INTERNATIONAL**

Groupe 151 Le Havre

39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 LE HAVRE



## **Amnesty International - Le Havre informe et agit pour les ROMS...**

La situation des Roms au Havre n'est pas un fait isolé... il suffit de prendre connaissance du dernier rapport d'Amnesty International France «**Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France**». Ce rapport revient sur les différentes mesures prises par le gouvernement depuis un an et leurs conséquences sur la situation des Roms en France.

Il repose sur des recherches menées sur l'Ile de France mais également sur les agglomérations de Lille et de Lyon qui concentrent à elles seules près d'un quart de la population rom en France. Le rapport s'appuie sur de nombreux témoignages et entretiens menés auprès d'associations, collectifs de soutien, avocats, institutions indépendantes et personnes roms.

Il passe notamment en revue plusieurs dispositifs «**d'anticipation et d'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites**» préconisés par la circulaire interministérielle du 26 août.

«**La circulaire interministérielle du 26 août 2012 a marqué un changement de discours et a suscité l'espoir d'une amélioration, a déclaré John Dalhuisen, directeur du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International. Une délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) a été créée spécifiquement. Mais un an plus tard, la pratique des expulsions forcées se poursuit à un rythme alarmant.**»

«**Dans quelques cas où la circulaire a été appliquée strictement, elle a permis aux Roms expulsés d'accéder à un logement stable, premier pas vers l'insertion. Cependant, la plupart du temps, celle-ci n'est respectée que de manière superficielle, voire pas du tout**», souligne John Dalhuisen.

<http://www.franceinfo.fr/societe/roms-amnesty-en-colere-contre-le-gouvernement-francais-1154403-2013-09-25>

### **Amnesty International recommande au gouvernement français :**

- **Mettre en place des garanties effectives contre les expulsions forcées**
- **Enjoindre aux préfets d'appliquer la circulaire du 26 août 2013 et amender cette dernière de façon à y inclure les mesures de protection suivantes :**
  - **S'assurer que personne ne soit rendu sans abri à la suite de toute évacuation de campement informel et proposer des solutions d'hébergement et de relogement convenables à tous les habitants plusieurs jours avant le début de l'opération d'évacuation, Interdire les évacuations durant la trêve hivernale,**
  - **S'assurer qu'une véritable consultation ait lieu avec les personnes concernées, et qu'elles puissent elles-mêmes proposer des solutions alternatives,**
  - **S'assurer que les personnes concernées reçoivent des informations suffisantes sur**
  - **l'opération d'évacuation dans un délai raisonnable ;**
- **Garantir l'accès aux services essentiels de base pour la dignité des personnes habitant dans des campements informels, comme l'approvisionnement en eau, le ramassage des ordures et l'accès à des installations sanitaires suffisantes ;**
- **Garantir l'accès et la continuité des droits à l'éducation et à la santé.**

Le 28 septembre 2013

Amnesty International France, **Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France**, septembre 2013, 49 pages disponible à l'adresse <http://bit.ly/19EZ3Pn>



# AMNESTY INTERNATIONAL

Groupe 151 Le Havre

39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 LE HAVRE

## Lutte contre les Discriminations / Roms

### ❖ Sensibilisation

- 2 décembre 2011 : conférence « les Roms Dignité & Accueil » par Philippe Goossens
- 21 novembre au 2 décembre 2011 : expo « Droit à l'Education des Enfants Roms en Europe » Maison Départementale du Havre
- 25 mars au 5 avril 2013 : expo « Droit à l'Education des Enfants Roms en Europe » Maison des Syndicats
- 24 juin au 8 juillet 2013 : expo « Droit à l'Education des Enfants Roms en Europe » Médiathèque CE TOTAL Gonfreville l'Orcher

### ❖ Actions Nationales et Internationales

- Février à mai 2013 : participation à la campagne nationale « Stop aux expulsions forcées des Roms »
- Juin 2013 : participation à la campagne en direction de l'Union Européenne « Ici et maintenant. Droits humains pour les Roms »
- 28 septembre 2013 : diffusion du rapport « Condamnés à l'errance : les expulsions forcées de Roms en France » auprès des autorités havraises, acteurs politiques et associatifs

### ❖ Actions Locales « Campement Roms » Quartier de l'Eure

- 5 avril 2013 : signalement de la présence d'un campement Rom dans le quartier de l'Eure avec menace d'expulsion - visite de ce campement et remontée au niveau d'AI France
- Présence AI Le Havre au collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant »
- 2 mai 2013 : interpellation du Correspondant de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'action au logement
- 7 & 14 mai 2013 : relance interpellation du correspondant de la DIHAL
- 19 mai 2013 : interpellation de la Députée Catherine Troallic sur ce campement Roms
- 21 mai 2013 : interpellation du Sous Préfet du Havre
- 23 mai 2013 : réponse du Sous Préfet à AI Le Havre
- 26 mai 2013 : nouveau courrier d'AI Le Havre au Sous Préfet
- 27 mai 2013 : réponse du Sous Préfet
- 31 mai 2013 : Présence d'AI au Tribunal Administratif suite à l'arrestation de Roms (OQTF)
- 31 mai 2013 : réunion à la Sous Préfecture du Havre avec tous les acteurs concernés par l'application de la circulaire du 26 août 2012 et des représentants du Collectif et AI Le Havre
- 12 juin 2013 : courrier au Sous Préfet suite à la réunion du 31 mai 2013
- 24 juin 2013 : interpellation de Didier Marie Président du Conseil Général
- 4 juillet 2013 : interpellation de Dominique Randon Président du SDIS
- Intervention d'AI Le Havre pour mise en place containers pour collecte des déchets
- Accompagnement Santé : interface entre Médecins du Monde et familles roms assuré par AI Le Havre
- 19 juillet 2013 : communiqué suite à l'expulsion du campement rom du quartier de l'Eure
- 31 août 2013 : lettre aux élus de la Codah concernant la promesse d'un logement à certaines familles Roms
- Septembre 2013 : aide humanitaire et accompagnement scolarisation des enfants Roms du squat « L'air liquide » avec le Collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant »
- 18 Septembre 2013 : Relance aux Elus de la Codah
- 1er octobre 2013 : communiqué suite à l'expulsion forcée du squat rom ex Lipton/Fr
- 25 octobre 2013 : interpellation du Sous Préfet du Havre u Me du Havre



## **COMMUNIQUÉ**

### **Évacuation du Campement Rom du quartier de l'Eure**

Mardi 16 juillet 2013, le campement Rom du quartier de l'Eure a été démantelé en application d'une décision de justice rendue en mai dernier.

Amnesty International – Le Havre, avait recommandé auprès des autorités de l'Etat, du Président du Conseil Général et du Président du Service Départemental Incendie et de Secours 76 que nul ne se retrouve sans abri à la suite de l'évacuation, que des solutions alternatives au logement soient proposées.

Amnesty International – Le Havre constate que seulement 23 personnes ont trouvé un hébergement d'urgence sur une population de 86 personnes.

Amnesty International – Le Havre rappelle :

- que les garanties de procédures contre les expulsions forcées prévues par le droit international doivent s'appliquer à toutes les expulsions y compris celles de personnes qui occupent un campement informel ; ces garanties doivent être respectées pour tous, sans aucune distinction sur la base de l'origine ethnique.

Aux termes de ces normes juridiques, les expulsions ne doivent pas rendre les personnes sans abri. Toute procédure d'expulsion ne respectant pas ce critère doit être considérée comme forcée et donc contraire au droit international.

- la France a été condamnée pour la quatrième fois par le Comité européen des droits sociaux pour violation des droits des Roms.

Dans son rapport de novembre 2012 « Chassés de toutes parts », Amnesty International souligne les répercussions désastreuses sur la santé des Roms (rupture de traitement, de suivi, aggravation de pathologies...) et sur la scolarisation des enfants (« le traumatisme causé par ces expulsions, notamment pour les enfants en bas âge, peut nuire à leur santé mentale et à leur capacité à réussir, voire à fréquenter l'école. »). Cette situation est affirmée aujourd'hui au Havre.

### **Une autre politique est possible**

L'intégration en France des Roms migrants qui le souhaitent est la seule voie respectueuse des droits humains.

Quelques bonnes pratiques ont été mises en œuvre par des collectivités locales courageuses, avec le soutien des associations. La construction de villages d'insertion en est une, même si certaines de ces réalisations sont contestées.

Certains proposent de donner accès à des terrains viabilisés sur lesquels les familles pourraient édifier leurs propres logements, au départ sommaires, et les améliorer progressivement. L'objectif est que ces familles puissent accéder à un logement dans le cadre du « droit commun » et le financer par les revenus de leur travail. Pourquoi pas au Havre aussi ?

Le 19 juillet 2013  
Responsable du groupe 151  
Dominique Rougeventre



**AMNESTY INTERNATIONAL**  
Groupe 151 Le Havre  
39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 LE HAVRE

## **COMMUNIQUÉ**

### **Nouvelle expulsion forcée de Roms le 1er octobre 2013**

**Amnesty International - Le Havre, présent ce matin lors de l'expulsion d'une famille Roms à Caucriauville, rappelle :**

**Le droit à la propriété ou des préoccupations de sécurité publique peuvent justifier des expulsions, et Amnesty International ne s'y oppose pas par principe.**

**Amnesty International s'oppose aux expulsions dites « forcées », des expulsions illégales car contraires aux normes prévues par le droit international en matière de droit au logement.**

**D'après le droit international, toute personne doit pouvoir avoir accès à un logement convenable et être protégée contre des expulsions qui la laisseraient sans abri et plus vulnérable.**

**De plus, une série de garanties procédurales internationales doivent être respectées, telle qu'une véritable concertation préalable avec les personnes affectées, une notification, des informations et un préavis suffisants, un accès aux voies de recours, notamment l'accès à l'aide juridictionnelle, et surtout la mise à disposition de solutions de logement alternatives pour les personnes qui seraient autrement rendues sans abri.**

**Toutes les expulsions ne sont pas illégales et la France a le droit d'expulser les personnes qui occupent des bâtiments ou terrains sans autorisation, mais seulement si elle garantit, pour tous et sans discrimination, les protections internationales en matière de droits humains.**

**Amnesty International - Le Havre a constaté, ce matin, qu'une nouvelle fois des Roms sont condamnés à l'errance !**

Le 1er octobre 2013  
Responsable du groupe 151  
Dominique Rougeventre



**AMNESTY INTERNATIONAL**  
**Groupe du Havre**  
**39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 Le Havre**

Responsable  
Dominique Rougeventre  
32 rue Régnard  
76600 Le Havre  
06 21 03 67 87  
[dominique.rougeventre@wanadoo.fr](mailto:dominique.rougeventre@wanadoo.fr)

Monsieur le Maire  
1517 Place de l'Hôtel de Ville  
76084 Le Havre Cédex

Objet : Demande de rendez vous

Le Havre, le 25 octobre 2013

Monsieur le Maire,

Amnesty International a publié le 25 septembre un rapport consacré à la situation des Roms en France. Intitulé « Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France », il revient sur les différentes mesures prises par le gouvernement depuis la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

Ce travail de recherche basé sur des missions de terrain reconnaît d'indéniables efforts et progrès dans certaines localités, où la circulaire et le travail de la délégation interministérielle pour l'hébergement et le logement, ont sans aucun doute entraîné des améliorations. Cependant, nous constatons que la pratique des expulsions forcées se poursuit, en violation des engagements internationaux pris par la France. Les personnes continuent à être expulsées sans être consultées, informées et relogées de façon adéquate, et certaines continuent à être rendues sans abri.

Notre rapport formule des recommandations pour améliorer la situation de ces populations trop souvent marginalisées et stigmatisées alors même que des solutions en termes d'insertion et d'accès au droit sont possibles.

Nous souhaiterions vous remettre ce rapport à l'occasion d'un échange sur ce sujet que nous savons complexe. Ce contact pourra nous donner l'occasion de vous présenter plus en détails le travail d'Amnesty International sur la thématique des expulsions forcées et aborder avec vous la situation locale. Nous restons à votre entière disposition pour convenir de cette rencontre.

Dans l'attente de cet entretien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Dominique ROUGEVENTRE  
Responsable



**AMNESTY INTERNATIONAL**  
**Groupe du Havre**  
**39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 Le Havre**

Responsable  
Dominique Rougeventre  
32 rue Régnard  
76600 Le Havre  
06 21 03 67 87  
[dominique.rougeventre@wanadoo.fr](mailto:dominique.rougeventre@wanadoo.fr)

Sous – Préfecture du Havre  
Monsieur Pierre Ory  
Sous Préfet  
95 Boulevard de Strasbourg  
76083 Le Havre Cédex

Objet : Demande de rendez vous

Le Havre, le 25 octobre 2013

Monsieur le Sous Préfet,

Amnesty International a publié le 25 septembre un rapport consacré à la situation des Roms en France. Intitulé « Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France », il revient sur les différentes mesures prises par le gouvernement depuis la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

Ce travail de recherche basé sur des missions de terrain reconnaît d'indéniables efforts et progrès dans certaines localités, où la circulaire et le travail de la délégation interministérielle pour l'hébergement et le logement, ont sans aucun doute entraîné des améliorations. Cependant, nous constatons que la pratique des expulsions forcées se poursuit, en violation des engagements internationaux pris par la France. Les personnes continuent à être expulsées sans être consultées, informées et relogées de façon adéquate, et certaines continuent à être rendues sans abri.

Notre rapport formule des recommandations pour améliorer la situation de ces populations trop souvent marginalisées et stigmatisées alors même que des solutions en termes d'insertion et d'accès au droit sont possibles.

Nous souhaiterions vous remettre ce rapport à l'occasion d'un échange sur ce sujet que nous savons complexe. Ce contact pourra nous donner l'occasion de vous présenter plus en détails le travail d'Amnesty International sur la thématique des expulsions forcées et aborder avec vous la situation locale. Nous restons à votre entière disposition pour convenir de cette rencontre.

Dans l'attente de cet entretien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Dominique ROUGEVENTRE  
Responsable

## Les Roms demandent un délai

**Justice.** L'avocat des familles roms et celui du Sdis 76, propriétaire du terrain occupé illégalement, ont plaidé, hier devant le tribunal.



Maître Mary, avocat des familles en discussion avec les militants associatifs (photo Mégane Aumont)

**L**es familles roms qui ont élu domicile, depuis de nombreux mois, sur un terrain appartenant au Sdis 76 seront-elles expulsées rapidement ou obtiendront-elles finalement un délai pour trouver des solutions de logement ? La réponse sera donnée par la justice le 14 mai prochain.

Hier, les avocats des deux parties ont plaidé leur cause devant le tribunal du Havre. « Nous mettons en avant le droit de propriété du Sdis. Bien sûr, nous sommes sensibles à la situation mais pas responsables d'elle. Le terrain en question doit être dépollué avant que débutent les travaux de construction d'un centre d'incendie et de secours, ce qui est vital. Selon les études géotechniques qui ont été menées, la terre est polluée aux métaux

lourds et hydrocarbures. Or, le constat d'huissier a mis en évidence que les cabanes ont été montées avec des déchets trouvés sur le site et donc très pollués. Les enfants jouent sur des immondices », a indiqué pour sa part maître Noblet, avocat du Sdis.

### Réponse le 14 mai

« Il n'y a aucune urgence à voir ces familles expulsées. Il leur faut un peu de temps, d'autant qu'un travail a été mis en place avec les associations et les éducateurs pour la scolarisation des enfants et le suivi médical. Nous ne demandons pas que ces familles ne soient pas expulsées, nous ne contestons pas la propriété du Sdis mais il faut prendre en compte l'intérêt des familles. Ne pas donner de délai est à la limite du bon sens. Ces gens iront ailleurs, là où ils génèrent plus encore peut-être.

On a vu ce que cela a donné en région parisienne où les riverains se sont armés pour les déloger.

En ce qui concerne la pollution du site, c'est un argument fallacieux. Elle n'apparaîtrait qu'en cas de travaux. Ceux-ci ne sont pas imminents. Il n'y a donc aucune urgence », a, de son côté, plaidé maître Mary pour le compte des familles menacées d'expulsion.

« L'urgence, c'est un permis de construire valide jusqu'en janvier 2014 », souligne maître Noblet. « Le Sdis n'a même pas le financement pour le coût de la dépollution », balaient d'un geste les associations de défense du droit au logement. Le tribunal rendra son délibéré le 14 mai prochain.

M.-A. M.



## Roms : l'expulsion confirmée

**Justice.** La défense des occupants du camp installé dans les quartiers sud a été déboutée, hier, par le tribunal de grande instance.



Le campement rom est installé depuis plusieurs mois sur le site de la future caserne des quartiers sud

La décision était prévisible, du propre aveu de leur avocat : les Roms installés au cœur du quartier de l'Eure, au Havre, ont été déboutés, hier, dans leur entreprise de contestation de l'expulsion demandée par le Sdis 76, propriétaire du terrain sur lequel ils ont implanté illégalement leur campement depuis des mois. « Ils n'y ont aucun droit, aucun titre », concède Me Antoine Mary. Ce dernier avait notamment plaidé, la semaine dernière, l'obtention d'un délai suffisant pour la recherche de solutions de relogement (notre édition du mercredi 8 mai).

Bien qu'un recours en appel ne soit pas exclu, « la balle est désormais dans le camp des autorités publiques, j'espère vraiment qu'elles vont prendre la mesure du problème », estime le magistrat.

La décision du tribunal du Havre ne signe pas l'évacuation immédiate du campement basé sur le site de la future caserne de pom-

piers des quartiers sud. La circulaire interministérielle du 26 août 2012 impose en effet aux pouvoirs publics des mesures d'accompagnement en amont des démantèlements de camps illégaux. Par ailleurs, les récents événements tragiques survenus à Lyon (trois décès dans l'incendie d'une ancienne usine squattée par près de deux cents Roms) laissent difficilement imaginer une expulsion précipitée au Havre.

### Terrain pollué

Impression confirmée auprès du cabinet du sous-préfet Pierre Ory, où l'on rappelle l'opération de « diagnostic social », toujours en cours. « Nous avons un certain nombre d'éléments en notre possession. Nous attendions justement cette décision de justice pour nous réunir à nouveau avec les services sociaux et d'autres partenaires, afin d'étudier les solutions à apporter. » Le collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant » envi-

sage lui aussi de solliciter le représentant de l'État. « Les enfants doivent pouvoir poursuivre leur scolarité, nous n'accepterons pas le démantèlement du camp qui pourrait précariser un peu plus les familles », annonce ce dernier.

La sous-préfecture, toutefois, reste catégorique : « Les conditions de vie actuelles de ces personnes ne peuvent être tolérées ». D'autant plus sur un terrain pollué aux métaux lourds et hydrocarbures. La question a été abordée lors du conseil municipal du Havre, lundi : la majorité a notamment été mise en cause par l'opposition pour son refus passé d'accompagner le Sdis dans les travaux de dépollution. Le maire du Havre Édouard Philippe a pointé en réponse un certain « retard à l'allumage » du service départemental quant à la mise en place de mesures de sécurité, sur un lieu pourtant connu pour son ancienne vocation industrielle.

THOMAS DUBOIS

## FAITS DIVERS



Les militants devant la maison occupée (photo C. C.)

## LE HAVRE

**Roms : l'expulsion n'a pas eu lieu**

Contrairement à l'annonce ayant circulé dès la veille sur Internet, l'évacuation d'un squat occupé par des Roms n'a pas eu lieu, hier matin. L'alerte avait été notamment diffusée par les responsables associatifs et militants s'y opposant. Une dizaine d'entre eux s'est ainsi retrouvée devant une petite maison délabrée, face au lycée Schumann à Caucriauville. Deux familles, dont une dizaine d'enfants (certains en très bas âge), affirment y être installées depuis près de cinq mois, dans des conditions d'hygiène désastreuses. Cette habitation a fait l'objet d'un arrêté de péril municipal, sommant ses occupants de quitter les lieux au plus tard le vendredi 24 mai. Selon ces derniers, la police leur avait confirmé l'injonction tôt dans la matinée. Mais celle-ci, au final, n'est pas réapparue. Cet épisode intervient alors que les mêmes associations de soutien aux Roms redoutent l'évacuation du campement installé illégalement dans le quartier de l'Eure, dès la semaine prochaine.

rain de l'Espace Coty. Ils ont déployé et stationné autour du centre commercial des moyens pour lutter contre un feu de voiture. Mais il s'agissait en fait, de source proche des secours, d'un simple dégagement de vapeur, suite à une fuite de liquide dans le bloc-moteur d'une auto.

## GRAVENCHON

**Un colis suspect à La Poste**

En reprenant son service, à 14 heures, le personnel de la Poste a remarqué un colis suspect, posé sur un banc devant l'entrée de l'établissement, situé avenue de la République à Notre-Dame-de-Gravenchon. Un colis d'environ un mètre de long, sans étiquette, en tout cas sans la moindre mention concernant un éventuel destinataire. Le personnel a alors alerté la police, laquelle est arrivée sur place peu après 14 h 30. Un périmètre de sécurité dans un rayon de 100 mètres autour du colis a été établi. Certains habitants du quartier ont été évacués, d'autres sont restés confinés chez eux. Les démineurs de la Sécurité civile de Caen sont intervenus pour sécuriser les lieux. Ils ont procédé à l'ou-

MARDI 28 MAI 2013

## SOUTIEN AUX ROMS

Les soutiens aux Roms, actuellement installés illégalement au Havre, s'étaient donné rendez-vous sous les fenêtres de la sous-préfecture, hier en fin d'après-midi. La motivation première était l'espoir d'un entretien avec le sous-préfet Pierre Ory. Mais ce dernier avait fait savoir dès le matin qu'il ne saurait donner suite à cette requête, pour des raisons d'agenda. Les militants associatifs et les Roms présents ont donc momentanément stationné sur les rails du tramway, occasionnant une interruption du trafic. Tous ont prévu de se retrouver aujourd'hui à la même heure (18 h) et au même endroit, alors que



Les manifestants sur les rails

plusieurs occupants du campement implanté dans le quartier de l'Eure sont convoqués cette semaine aux bureaux de la PAF (Police aux frontières), pour des contrôles de titres de séjour.

ON EN PARLE AUJOURD'HUI

JEUDI 30 MAI 2013

# Confusion autour des Roms

**Social.** Le dialogue se tend entre associations militantes et sous-préfecture, autour d'un camp de Roms installé au Havre. Certains ont été conduits au centre de rétention de Oissel.

**E**xpulsés, pas expulsés ? La confusion régnait hier au Havre, autour de l'avenir du campement rom installé illégalement dans les quartiers sud de la ville, en limite de la zone portuaire. Une centaine de personnes y était encore comptabilisée récemment, un chiffre qui n'a cessé d'augmenter depuis les premières arrivées, à l'automne dernier.

Huit d'entre elles, dont quatre enfants âgés de 3 à 9 ans selon nos informations, ont été conduites au centre de rétention administrative (CRA) de Oissel en vue de leur expulsion du territoire français, dans la foulée d'une convocation aux locaux de la PAF (Police aux frontières) mardi. Cette décision a provoqué la colère du collectif local de soutien aux Roms, qui a manifesté pour la deuxième fois de la semaine sous les fenêtres de la sous-préfecture, hier.



Sur le campement rom du Havre, hier : le terrain occupé appartient au Sdis 76 (photo Mégane Aumont)

**« Je ne comprends pas, je suis consterné »**

Ses militants, redoutant un démantèlement imminent du camp, avaient contribué le matin même à son déménagement vers le site de l'ancien camping du Havre, dans la forêt de Montgeon. Mais les Roms en ont été rapidement délogés, sans alternative qu'un retour au lieu de départ. Au final, l'initiative aura surtout agacé le sous-préfet Pierre Ory. Ce dernier dément toute opération d'évacuation proche, contrairement aux annonces propagées. « C'est de l'intox.

*Je ne comprends pas cette désinformation, je suis consterné. »*

Toutefois, le démantèlement des habitations aura forcément lieu, comme l'a autorisé la justice au Havre, le 14 mai dernier. « C'est mon devoir d'appliquer cette décision, appuie Pierre Ory. Ces personnes occupent un terrain pollué, dans des conditions indignes qui ne peuvent être tolérées. » Surtout, le site occupé appartient au Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) 76, qui prévoit d'y bâtir une nouvelle caserne, projet considéré d'in-

térêt général.

Mais la circulaire ministérielle d'août 2012 impose désormais aux pouvoirs publics des mesures d'accompagnement et de relogement avant les évacuations de camps illégitimes. « Un diagnostic social a été engagé depuis le mois de mars, en fonction de la volonté des intéressés, assure Pierre Ory. Environ soixante-dix situations ont fait l'objet d'expertises. Nous ferons prochainement des propositions concrètes, sur des projets d'insertion et de logement. »

En revanche, sur la question des

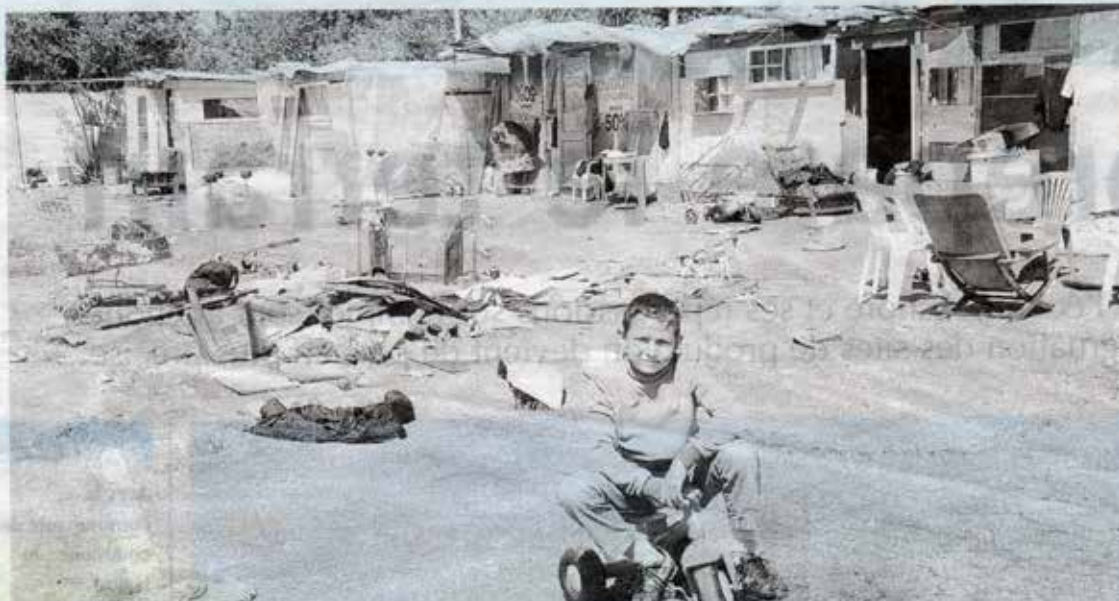
Roms aujourd'hui retenus à Oissel, le sous-préfet du Havre reste ferme : « La PAF a fait son travail, face à des personnes en situation irrégulière. » Ces obligations de quitter le territoire font d'ores et déjà l'objet d'un recours devant le tribunal administratif. Les associations fustigent notamment la présence d'enfants en centre de rétention, pratique jugée illégale par la Cour européenne des droits de l'Homme.

THOMAS DUBOIS

t.dubois@presse-normande.com

## Du répit pour les Roms

**Social.** Les occupants du camp devraient bénéficier de quelques semaines de sursis, sur le terrain occupé du quartier de l'Eure.



Les associations exigent que les enfants scolarisés puissent mener leur année à terme (photo Mégane Aumont)

Après les journées d'agitation ayant prévalu autour du campement rom installé dans le quartier de l'Eure (notre édition de jeudi dernier), cette semaine débute plutôt sous le signe de l'apaisement. Il n'est désormais plus question d'expulsion imminente, comme le redoutait jusqu'à présent le collectif havrais « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant ». Une délégation a rencontré le sous-préfet du Havre Pierre Ory vendredi matin.

D'après les militants, le représentant de l'Etat aurait accepté l'idée de ne pas démanteler le campement avant la fin du mois de juin, le temps que les enfants scolarisés terminent leur année. Cette demande a également été formulée par la députée socialiste Catherine Troallic, qui assure être « intervenue en ce sens auprès de M. le sous-préfet ». Si ce dernier affirme n'avoir pris aucun engagement de cet ordre,

*« il est certain, en revanche, que le démantèlement ne pourra se faire qu'une fois le travail d'accompagnement social accompli »,* indique Pierre Ory. Ce qui, en termes de délais, devrait revenir au même.

### « Obligation de scolariser »

Le diagnostic social diligenté par la sous-préfecture auprès du campement aurait permis de cibler quatre à cinq adultes (et leurs familles) susceptibles de faire l'objet d'un programme d'insertion, en partenariat notamment avec Pôle Emploi. *« La langue et l'absence de qualifications constituent néanmoins de vrais barrages »,* tempère le sous-préfet. *« Et tous ne manifestent pas la volonté de travailler. »*

Au sein du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant », les militants assurent évidemment l'inverse. *« Contrairement aux idées reçues, ces gens ne cherchent*

*pas à profiter du système, ils ont une réelle envie de s'intégrer »,* appuie Roselyne Mabilie, l'une des porte-parole du collectif. *« Parmi eux, il y a des chaudronniers, des peintres, des mécaniciens. Il faut justement lister toutes ces compétences. »* Les associations souhaitent par ailleurs maintenir la pression autour des collectivités locales - Ville, Codah, Conseil général, etc. -, avec l'espoir qu'un nouveau terrain soit mis à disposition. *« Ce n'est pas en expulsant que l'on règlera le problème des Roms »,* juge Roselyne Mabilie. *« Il y a un gros travail à mener auprès des enfants. »*

Le collectif prévoyait hier de solliciter en urgence un rendez-vous auprès de l'inspecteur d'académie au Havre, afin de rappeler « l'obligation de scolariser tous les enfants du campement ». Et donc l'impossibilité de les expulser.

THOMAS DUBOIS

PARIS-NORMANDIE, 4 JUN 2013

## Le défenseur des droits intervient

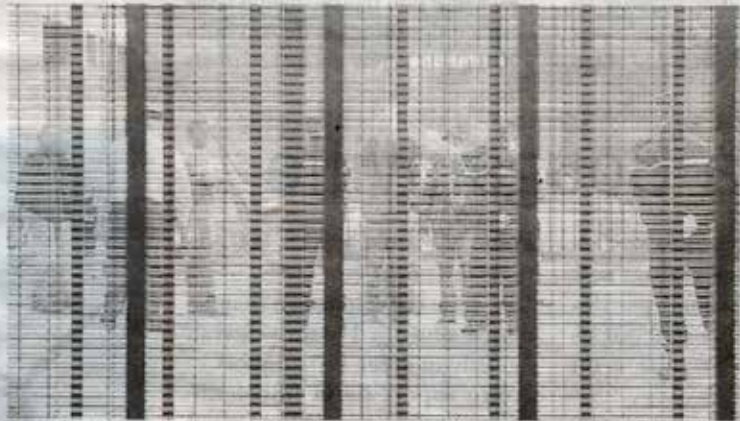
Pour le collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant », c'est une petite victoire.

Vendredi matin, le tribunal administratif de Rouen a invalidé les obligations de quitter le territoire prononcées la semaine dernière à l'encontre de sept Roms, déclarés en situation irrégulière à la suite d'une convocation de la PAF (Police aux frontières).

Tous avaient été conduits au centre de rétention administratif de Oisiel. Parmi eux, quatre enfants âgés de 3 à 9 ans. Les associations s'en étaient alors émues, pointant une pratique rendue illégale par la Cour européenne des droits de l'Homme, et dont François Hollande avait promis la fin.

### « Rappel aux obligations »

« Cela arrive de moins en moins, mais ça existe toujours », indique une porte-parole du Défenseur des Droits, l'autorité constitutionnelle indépendante présidée par Domini-



Tous les Roms ont pu quitter le centre de rétention, vendredi dernier

que Baudis. Chargée d'intervenir dans de telles situations, celle-ci confirme avoir adressé un courrier au préfet de Seine-Maritime, immédiatement après avoir été informée de la situation. Une sorte de « *rappel à ses obligations* », appuie la porte-parole. Les enfants et les femmes ont donc été assignés à résidence dans un hôtel rouennais, précise le collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant ». Selon lui, toutes

les familles roms ont regagné le campement du Havre dès vendredi soir.

De son côté, le sous-préfet Pierre Ory ne « *commente pas les décisions de justice* ». La députée Catherine Troallic, pour sa part, appelle à « *l'application du droit, tout le droit mais rien que le droit dans le respect des droits humains* ».

T. D.

PARIS-NORMANDIE, 15 JUIN 2013

### ► Un collectif d'artistes chez les Roms

Le groupe Échelle Inconnue, fondé par des artistes et architectes (et domicilié à Rouen), travaille depuis 1998 sur « l'invisible de nos villes », auprès des publics exclus. C'est ainsi que le collectif a investi le campement rom implanté dans le quartier de l'Eure, en partenariat avec le collectif havrais « Hébergement : l'urgence c'est maintenant », afin d'y monter une exposition photo et d'y installer des toilettes sèches.

Une fête y était donnée hier soir, au cours de laquelle ont été organisées des projections de courts-métrages. « Nous n'aménageons pas l'enfer, affirme Échelle Inconnue. Nous tentons d'équiper la survie de cette urbanité condamnée à la fuite, tant que les pouvoirs publics n'auront compris que l'accompagnement ou la simple bienveillance envers elle font parfois davantage que leur chirurgie au bulldozer. »

PARIS-NORMANDIE, 22 JUIN 2013

### POLITIQUE

### Jean-Paul Lecoq et les Roms



Interrogé sur la situation des Roms qui « campent » au Havre depuis plusieurs semaines, le maire communiste de **Gonfreville-l'Orcher**, Jean-Paul Lecoq, « attentif à leurs conditions de survie », tacle Catherine Troallic, députée socialiste qui lui a succédé dans la 8<sup>e</sup> circonscription. « Moi, dit-il, dans l'heure qui suit leur placement, j'aurais été dans le centre de rétention. » Sur le fond, il observe que les Roms « ont la citoyenneté européenne et donc le droit de s'installer où ils veulent. L'Europe doit se poser la question de savoir comment ils vivent, pourquoi ils sont persécutés. Mais, regrette-t-il, l'Europe ne s'occupe que de la finance pas des Droits de l'homme. »

HAVRE-INFOS, 14 JUIN 2013

### Les Roms libérés

» ...mais toujours menacés

Le camp de Roms installé au Havre est toujours sous la menace d'une expulsion.



Enfermés au centre de rétention de Oissel, plusieurs de ses membres ont néanmoins été libérés. Garantie a été donnée que l'expulsion du campement n'interviendrait pas dans l'immédiat. Mais elle reste inéluctable.

[www.76actu.fr](http://www.76actu.fr)

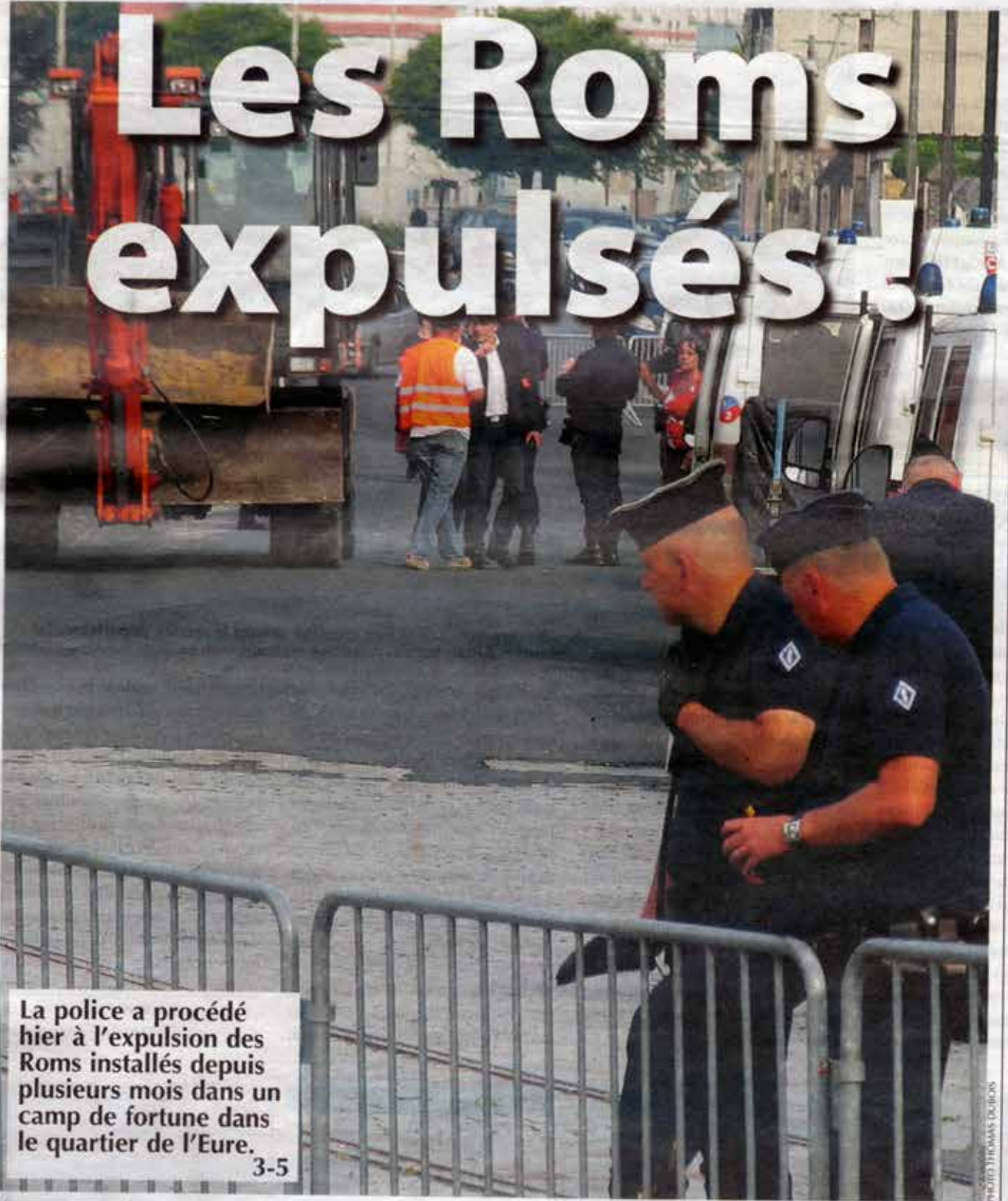
# HAVRE

## LIBRE

Mercredi 17 juillet 2013

0,95 €

# Les Roms expulsés!



La police a procédé hier à l'expulsion des Roms installés depuis plusieurs mois dans un camp de fortune dans le quartier de l'Eure.

3-5

N° 21165

PHOTO THOMAS LOBON



MERCREDI 17 JUILLET 2013

ON EN PARLE AUJOURD'HUI

# Le camp rom évacué au Havre

**Social.** Le site a été démantelé par les forces de l'ordre hier, après des mois d'occupation illégale sur un terrain appartenant au Sdis 76.



Aux abords du campement, hier, les accès avaient été bloqués par les forces de l'ordre (photo T.D.)

« **T**out s'est passé dans le calme et la dignité », a tenu à préciser Pierre Ory, sous-préfet du Havre, à l'issue du démantèlement, hier matin, du campement rom illégalement installé dans la ville depuis près de neuf mois. Manœuvre ô combien sensible, l'opération a mobilisé une compagnie de CRS, chargée de quadriller le quartier le temps que la pelleteuse procède à la destruction totale des habitations de fortune.

Quelques heures avant, dès 6 h 30, les familles ont été priées de quitter les lieux, puis dirigées vers la fondation de l'Armée du Salut, plusieurs centaines de mètres plus loin. Une situation inédite pour les salariés de la structure, qui ont dû faire face à l'afflux d'environ quatre-vingts personnes - dont une quarantaine d'enfants - venues y bénéficier d'un petit-déjeuner. Inédite, mais pas inattendue : l'opération apparaissait

en effet comme inéluctable, depuis le feu vert donné par le tribunal de grande instance du Havre, en mai dernier. La justice a ainsi donné raison au Sdis 76, propriétaire du terrain. Le service départemental d'incendie et de secours prévoit d'y bâtir la future caserne de pompiers des quartiers sud au Havre, projet qualifié d'intérêt général. Le bâtiment n'est pas attendu avant 2015, mais sa construction nécessiterait en amont d'importants travaux de dépollution.

## La nuit dehors

Il n'y avait donc guère d'espoir, pour les Roms du Havre, de voir la situation perdurer, comme le plaident les associations militantes qui les accompagnent. Après le court répit observé à l'Armée du Salut, la plupart ont repris le chemin de la rue, hier. Seulement vingt-trois d'entre eux ont pu être relogés en urgence, dans divers foyers, quand

d'autres familles s'apprétaient à passer la nuit dehors. Pourtant, depuis août 2012, une circulaire ministérielle impose aux pouvoirs publics des mesures d'accompagnement et d'insertion avant tout démantèlement. « Nous l'avons totalement appliquée », assure Pierre Ory. « Un diagnostic a été établi avec Pôle emploi, mais faute de mobilité, de qualification et d'un français insuffisamment maîtrisé, très peu peuvent prétendre à travailler. Nous avons abouti à un accompagnement social et à un logement durable pour deux ou trois familles, ce qui est déjà très bien. » Selon le sous-préfet du Havre, les autres ressortissants roumains se sont vus proposer l'aide financière au retour. Les associations, elles, dénoncent le gâchis de la situation, notamment au regard de la scolarisation qui avait été obtenue pour la majorité des enfants du camp.

THOMAS DUBOIS

# Les Roms expulsés

**Social.** Le campement illégal installé depuis de longs mois dans le quartier de l'Eure a été déh hier matin. Se pose désormais la question de l'hébergement d'urgence pour les familles évacuées

**L**e démantèlement du campement rom installé dans le quartier de l'Eure, à l'angle des rues du Général-Lasalle et du Général-Hoche, a finalement eu lieu hier matin, conformément à la décision de justice prononcée en mai dernier (lire ci-contre). Les forces de l'ordre – une compagnie de CRS, l'équivalent d'une cinquantaine d'hommes, selon la sous-préfecture – ont quadrillé le quartier dès 6 h. « Procédure classique », dit le sous-préfet Pierre Ory. « Nous ciblons un périmètre large pour éviter tout débordement. »

Mais au final, « tout s'est déroulé dans le calme et la dignité », se félicitait hier le représentant de l'État. Une à une, les familles ont été priées de quitter les lieux. Peu avant 10 h, c'est dans un campement entièrement vidé de ses occupants que le camion-pelleteuse est entré en action. Comme à chaque fois dans ce type de situation, le véhicule a rasé les habitations de fortune, érigées depuis l'automne dernier.

## « PAS DE LOGEMENT POUR TOUS »

Les 86 Roms présents sur le camp, dont une quarantaine d'enfants, ont été quant à eux redirigés vers la fondation de l'Armée du Salut, rue Lamartine, où leur a été servi un rapide petit-déjeuner. Tous ont repris ensuite le chemin de la rue. Cer-



La pelleteuse est entrée en action sur le campement, peu avant 10 h hier matin (photos T.O.)

tains ont passé la journée dans un square proche de la rue Gustave-Brindeau (place Charles-Humbert). Ils y ont été rejoints par les associations de soutien, réunies au sein du collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant ». L'urgence, en l'occurrence, se résumait hier à la recherche de logements. « Ils n'ont pas d'argent, ni droits ouverts pour toucher des aides, notre soutien sera très limité », annonçait en milieu de matinée Brigitte Dufils, directrice de l'antenne havraise de l'Armée du Salut. « On ne pourra pas trouver de lo-

gements pour tout le monde ! » Les dernières nouvelles, en fin de journée, faisaient état de vingt-trois personnes reléguées dans divers foyers, pour une durée d'une semaine seulement. Deux appartements doivent également être mis à disposition par Alcéane. Quant aux autres... Place Charles-Humbert, la vingtaine de Roms toujours installés - dont une majorité d'enfants - semblait résolue à passer la nuit dehors. D'autres familles avaient apparemment pris la direction, dès hier, de la région parisienne. « Il leur a été de

nouveau proposé l'aide au retour », indique pour sa part le sous-préfet Pierre Ory, en référence à l'aide financière apportée aux étrangers en situation irrégulière ou sans ressources souhaitant regagner leur pays. Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a pourtant considérablement réduit ce dispositif au tout début de l'année, le considérant comme « inopérant ».

THOMAS DUBOIS

t.dubois@presse-normande.com

Lire également en page 3.

# « Il n'y avait pas urgence ! »

Évidemment, c'est la colère qui prévaut aujourd'hui chez les associations militantes qui, depuis des mois, se mobilisaient dans l'espoir d'offrir aux populations roms une solution d'hébergement durable.

« Le Sdis n'a pas les moyens de construire sa caserne avant des mois et des mois, il n'y avait pas urgence à expulser ces familles ! », se désespère Marie-Hélène Boileau, présidente de la section havraise de la Ligue des Droits de l'Homme. « J'en veux beaucoup aux élus que nous avons alertés, et qui n'ont jamais donné suite à nos courriers. Tous ces enfants étaient scolarisés, c'est un vrai gâchis. »



Les familles ont investi un square du quartier de l'Eure, hier

Pierre Ory avait garanti l'absence de toute intervention sur le camp avant la fin de l'année scolaire. À ce titre, le sous-préfet assure avoir « tenu ses engagements ». « Mais force est à la justice », rappelle-t-il.

Depuis le feu vert apporté par le tribunal du Havre, le démantèlement opéré hier n'est pas une surprise. « Mais la loi interdit aussi le renvoi de personnes dans un pays où elles sont susceptibles de subir des traitements inhumains », rétorque un membre du collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant ». « Et la convention internationale des droits de l'Enfant impose son intérêt supérieur comme une priorité ! »

LE HAVRE-LIBRE, 17 JUILLET 2013 / 4



## RAPPEL

Depuis l'automne 2012, une petite centaine de Roms occupaient illégalement, et dans des conditions d'extrême insalubrité, un terrain du quartier de l'Eure considéré par les autorités comme très pollué. Propriétaire des lieux, le Sdis 76, qui compte y bâtir la future caserne des quartiers sud, a sollicité leur expulsion devant la justice. Le tribunal de grande instance du Havre lui a donné raison en mai dernier, actant le principe d'un inévitable démantèlement.

S'en est suivie une période de confusion, exacerbée par l'annonce de plusieurs expulsions et la rétention de sept Roms, dont quatre enfants, à Oissel. Des mesures aussitôt invalidées par le tribunal administratif de Rouen. En signe d'apaisement, la sous-préfecture s'était alors engagée à ne pas ordonner l'évacuation du camp avant la fin de l'année scolaire.

## Les Roms toujours à la rue

**Social.** Après le démantèlement du campement mardi dernier, des dizaines d'entre eux restent sans solutions d'hébergement.



Dès mardi, plusieurs familles ont investi un square du quartier Brindeau. Elles s'y trouvaient toujours hier

Quarante-huit heures après le démantèlement de leur camp, (notre édition de mercredi), la situation semblait toujours aussi confuse, hier, autour des dizaines de Roms restés à la rue. Suite à l'évacuation du terrain qu'ils occupaient dans le quartier de l'Eure, vingt-trois places d'hébergement ont été libérées en urgence, pour une population de 86 personnes. Une vingtaine de Roms avait ainsi élu « domicile » rapidement place Charles-Humbert, dans un square proche de la rue Brindeau. Ils s'y trouvaient toujours hier. Leur présence était également constatée le long du boulevard de Graville, ou encore au pied du pont Jean-Jacques-Rousseau. Les associations de soutien ont fait état, quant à elles, de l'installation de plusieurs familles dans un entrepôt

industriel. « *La situation est tout à fait inhumaine* », se désole l'abbé Gilbert Delanoue, responsable de la Pastorale des migrants. « *Tous ces gens errent dans la rue. Comment le sous-préfet peut-il parler de dignité ?* »

### L'Eglise s'en mêle

Au milieu du silence général de la classe politique havraise, c'est justement la voix officielle de l'Eglise qui retentit aujourd'hui. Monseigneur Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, a publié un communiqué qui, s'il veille à ne pas prendre ouvertement parti, salue « *l'implication forte des diverses associations et des travailleurs sociaux qui, depuis plusieurs mois, œuvrent aux côtés de ces familles à trouver des solutions dignes* ». Et l'ecclésiastique de paraphraser le pape François, lors de la visite de ce dernier aux réfugiés de Lampedusa :

« *les lois doivent être claires sur le fait qu'aider, secourir est un devoir juridique et éthique* ».

Jean-Paul Lecoq et François Guégan, respectivement maires de Gonfreville et Harfleur, ont cosigné une missive au sous-préfet, lui suggérant l'organisation d'une réunion avec leurs collègues de l'agglo. « *Nous devrions discuter collectivement d'une marche à suivre face à ce type d'afflux* », estime François Guégan. « *Je n'ai pas de solution à proposer* », avoue l'élu, qui a été lui aussi sollicité par les associations. « *Les collectivités locales ne peuvent pas suppléer aux manquements de l'Etat sur ce sujet. Mais peut-être la Codah pourrait-elle jouer un rôle tampon, trouver des solutions provisoires d'hébergement le temps que les services de l'Etat s'organisent ?* »

THOMAS DUBOIS

## Roms, un problème sans fin

**Social.** Plusieurs familles, pensant avoir retrouvé refuge derrière une église, se voient à nouveau menacées d'expulsion.

La situation autour des Roms semble se compliquer de jour en jour, suite au démantèlement de leur campement illégal, il y a tout juste une semaine. Plusieurs familles continuent, depuis, d'errer au Havre de squat en squat.

Guidés par le collectif militant « Hébergement, l'urgence c'est maintenant », une vingtaine d'entre eux s'est ainsi installée derrière l'église Saint-Augustin (quartier de l'Eure), sur la pelouse jouxtant la réplique de la grotte de Lourdes. Cette occupation n'est guère du goût de l'évêque du Havre Jean-Luc Brunin, qui a fait constater par huissier leur présence hier matin, avec obligation de quitter les lieux au plus tard à 9 h. Faute d'avoir obtenu, les familles s'exposent désormais à une nouvelle expulsion. « Les services de l'Etat sont prévenus », confirme l'évêque du Havre. « S'ils ne partent pas, je demanderai au tribunal de statuer par référé. »

L'intransigeance de l'ecclésiastique contraste singulièrement avec son vibrant appel à la fraternité, lancé la semaine dernière. En effet, qua-

rante-huit heures après l'évacuation du campement rom, Mgr Brunin s'était spontanément et publiquement prononcé sur la question, réclamant « la recherche de solutions respectueuses de la dignité de ces familles » (notre édition de vendredi dernier).

### « Contraire au droit international »

« Je maintiens tous ces propos et notre sensibilité à la question des Roms », assume l'évêque. « Mais je ne peux pas accepter que la communauté chrétienne soit mise devant le fait accompli. Je considère que c'est un coup de force du collectif militant, qui a amené ici ces Roms de manière irrégulière. L'Eglise ne peut pas jouer les Zorros de service : nous sommes pour un partenariat inter-associatif, avec les services de l'Etat, la municipalité, etc. »

Mgr Jean-Luc Brunin tient d'ailleurs à distinguer les associations humanitaires, « qui travaillent depuis des mois auprès de la population rom », du collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant ». Au sein de ce dernier, un militant rappelle néanmoins que derrière l'église Saint-

Augustin, « les Roms trouvent des conditions optimums, au regard de ces derniers jours : de l'herbe, de l'ombre... Et surtout, pas de voisinage ». Plusieurs témoignages font état, en effet, de heurts avec des riverains\*, alors que les perspectives durables d'hébergement ne progressent pas.

A l'issue de l'évacuation du campement, la semaine dernière, seules vingt-trois places d'urgence ont été mises à disposition, pour une population de 86 personnes. Selon le principe de *turn over* alors acté, les familles ainsi logées n'en disposent que pour une durée d'une semaine, avant de laisser la place à d'autres... et de retourner à leur tour dans la rue. Amnesty International condamne fermement cette situation. Selon l'organisation, « les expulsions ne doivent pas rendre les personnes sans abri. Toute procédure d'expulsion ne respectant pas ce critère doit être considérée comme forcée, et donc contraire au droit international ».

THOMAS DUBOIS

\*Contactée, la police ne confirme aucune intervention particulière à ce sujet.

## Les Roms relogés dans l'agglomération

**Social.** Les élus de la Codah d'accord pour trouver un petit terrain ou un logement social aux soixante-quatre Roms de Saint-Augustin.

Il est près de 12 h 30, hier, quand le collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant » ressort de la sous-préfecture. Après près de deux heures et demie de discussion, le sous-préfet Pierre Ory, les maires ou représentants des communes de l'agglomération havraise et les membres de l'évêché quittent, eux, discrètement les lieux... Marie-Hélène Boileau, la porte-parole du collectif, a le sourire. « Nous avons un peu avancé, indique-t-elle. Les élus de la Codah ont l'air d'accord pour trouver une solution pour les familles. »

Objectif de ce rendez-vous : sortir de l'impasse dans laquelle se retrouvent soixante-quatre Roms dont quarante-quatre enfants. Expulsés le 16 juillet d'un terrain, situé dans le quartier de l'Eure, appartenant au Sdis 76, ils ont depuis trouvé refuge derrière l'église Saint-Augustin. Une situation qui ne convient guère à l'évêque du Havre Jean-Luc Brunin. Ce dernier proposait donc que les dix-sept familles s'installent sur un terrain du diocèse sur les hauteurs de Montivilliers. Mais à condition que cette proposition reçoive l'aval du sous-préfet du Havre.

### Relogement mais aussi accompagnement social

Au final, décision a été prise de séparer les familles, en les répartissant, avec leur accord, dans les dix-sept communes de l'agglomération, mais aussi de leur faire bénéficier d'un accompagnement social pendant trois mois « Il y a deux possibilités : trouver des petits terrains qui permettraient de les accueillir, de façon individuelle, avec



Une vingtaine de Roms était présente hier matin devant la sous-préfecture (photo Christian Cariat)

leurs conditions de logement actuelles ou trouver quelques appartements sur le contingent préfectoral dans le parc social », explique Agathe Cahierre, première adjointe au maire du Havre.

Une chose qui risque de s'avérer assez délicate pour certaines communes. « Depuis le 14 juillet, nous accueillons déjà une vingtaine de Roms », souligne Daniel Petit, le maire de Montivilliers, pour qui ce sera difficile de faire davantage. A Sainte-Adresse, le maire Patrice Gélard a, quant à lui, évoqué, lors de la réunion, la pénurie de terrains dans sa ville mais aussi une liste d'attente consé-

quente s'agissant des logements sociaux. Les maires de l'agglomération se retrouveront le 7 août pour une nouvelle réunion à la Codah. Malgré toutes ces incertitudes qui demeurent, les Roms de Saint-Augustin se disent soulagés. « Ce n'est pas grave si on est séparé, balbutie, en français, Madalin et Ioan, entourés de leurs proches. C'est bien ça. » En attendant de déménager, ils devraient tous pouvoir rester sur le terrain de l'église, sans risque d'une nouvelle expulsion.

VANESSA LEROY  
v.leroy@presse-normande

# Roms : un relogement partiel

**Social.** Les Roms pensaient voir le bout du tunnel. Mais seules cinq familles jugées « insérables » seront finalement accompagnées.



Les familles qui se sont installées derrière l'église Saint-Augustin devront quitter les lieux (photos archives T. D.)

**L**e 1er août, à l'issue de l'entrevue entre le sous-préfet, le diocèse du Havre et des maires de l'agglomération, les dix-sept familles roms installées sans autorisation, depuis le 16 juillet, derrière l'église Saint-Augustin, avaient bon espoir de trouver un logement. Mais mercredi, lors d'une réunion à l'hôtel d'agglomération, les dix-sept maires de la Codah n'ont finalement retenu que cinq d'entre elles. Celles-ci se verront proposer une solution d'hébergement dans les prochaines semaines.

Une décision qui surprend Marie-Hélène Boileau, porte-parole du collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant ». « La proposition faite au départ était de reloger les dix-sept familles dans les communes de l'agglomération », indique-t-elle. Mais selon Agathe Cahierre, première adjointe au maire du Havre, « nous avons

*bien dit qu'il y aurait une solution pour les familles dont le père pouvait avoir un métier, prouver sa capacité à subvenir aux besoins de sa famille et qui avait le désir d'apprendre le français ».*

## Loyer payé par la Codah

Alors comment le choix de la Codah a-t-il été orchestré ? « Un diagnostic a été réalisé avant l'expulsion du terrain de la rue Général-Hoche, précise l'élue. C'est sur cette base et en commun accord avec l'État, le Département et les associations (Armée du Salut, Association Femmes et Familles en difficulté...) que nous avons décidé d'accompagner cinq familles considérées comme insérables par les services sociaux. Pendant trois mois, nous allons faire un essai d'intégration avec un accompagnement social. Une convention sera signée avec l'État et le Département qui paient cet accompagnement social. »

Trois couples et leurs enfants (entre quatre et six suivant les familles) emménageront, d'ici la fin du mois, dans un logement social (deux au Havre et un à Harfleur), dans le cadre du contingent préfectoral. Pendant ces trois mois, le loyer sera pris en charge par la Codah, via l'Armée du Salut, qui se portera garante pour les logements auprès du bailleur. Enfin, deux femmes enceintes vivant seules avec un enfant chacune bénéficieront d'une place en hébergement d'urgence pendant trois mois également.

Hier et aujourd'hui encore, devaient se tenir des réunions techniques pour permettre un dénouement rapide avant le début de l'année scolaire.

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normande.com

PARIS-NORMANDIE, 13 AOÛT 2013

MARDI 13 AOÛT 2013

LE HAVRE

## Le collectif ne désarme pas

**Social.** Les membres de « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » envisagent d'installer les Roms dans des squats.

« **D**éçus mais combattifs ! » Le 1er août, au sortir d'une réunion en sous-préfecture, le collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » était euphorique. Mais depuis, le souffle est retombé... « Nous sommes déçus des promesses non tenues, explique Marie-Hélène Boileau, l'une de ses membres. Mais on continue ! Nous ne lâcherons pas ! » « Je me sens un peu floué par rapport à la Codah, aux maires, ajoute Francis Lecomte. Je pensais qu'il ferait un effort minimum. »

Si la possibilité de reloger les dix-sept familles roms, actuellement sur le terrain de l'église Saint-Augustin, dans les communes de l'agglomération était attendue par les associations, les maires ont coupé court à cette solution. Finalement, seules cinq familles - dont deux femmes seules avec un enfant - ont été retenues pour bénéficier d'un relogement.

### Des squats repérés

« Nous pensions que pour ces cinq familles, cette solution serait rapide, explique Jacky Lemonnier. Mais ce matin [NDLR : lire hier matin], Agathe Cahierre [première adjointe au maire du Havre], qui nous a reçus, nous a ap-



Membres du collectif et Roms devant la sous-préfecture le 1er août

pris qu'il y avait tout un tas d'obstacles à lever. Donc, même les familles jugées intégrables ne seront pas à l'abri avant septembre. » Et peut-être même la fin du mois de septembre puisque le prochain conseil communautaire ne se réunira que le 26 septembre. Le collectif s'interroge également sur le sort des douze autres familles, écartées par la Codah et les services sociaux. « Certes, il y a des personnes indésirables, que le collectif ne soutient pas, et qui sont poursuivies sur le plan judiciaire, mais ces hommes ont des familles. On ne peut laisser des gens, surtout quand il y a des enfants, à la rue.

C'est de la non-assistance à personne en danger », indique Jacques Le Cronc. Aujourd'hui, les membres du collectif n'excluent pas d'utiliser la manière forte pour établir ces familles avant la rentrée des classes, puisque tous les enfants roms sont inscrits dans une école ou un collège. Après avoir un temps songé à un terrain jouxtant le stade Clatot, ils pensent désormais à les installer dans des squats. « A nous de les trouver. Des lieux ont déjà été repérés », prévient Marie-Hélène Boileau.

VANESSA LEROY



# Roms, évêque et huissier

**Social.** Toujours installés derrière l'église Saint-Augustin, dans le quartier de l'Eure, les soixante-quatre peuvent compter sur le soutien de Monseigneur Gaillot. L'ancien évêque d'Evreux leur a rendu visite

**M**artine, membre du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » rencontre un franc succès avec ses coloriages ! « *Tous les enfants aiment les coloriages* », souligne-t-elle, entourée de Roms, tout en distribuant feuilles et feutres. Un peu plus loin, sous une tente, fona s'applique à la tâche. Avec ses yeux ronds et son joli sourire, la petite fille attire tous les regards. « *Pourquoi ces enfants n'auraient-ils pas le même droit au bonheur que les autres ?* », interroge Gilbert Delanoue, prêtre aujourd'hui en retraite.

## PARTIR MAIS POUR ALLER OÙ ?

À ses côtés, Monseigneur Gaillot, arrivé au Havre par le train de 11 heures pour assister au procès d'un militant poursuivi pour avoir aidé une sans-papiers [NDLR : lire en page 3], écoute religieusement ses propos. « *Toutes leurs affaires ont été détruites avec les cabanes* [le 16 juillet, lors de leur expulsion du terrain appartenant au Sdis 76], poursuit l'ancien curé. *Le bulldozer a tout englouti, y compris les cartables. Et on ne sait pas où ils seront la semaine prochaine...* »

Installés de nouveau illégalement derrière l'église Saint-Augustin dans le quartier de l'Eure, les soixante-quatre Roms - dont quarante-quatre enfants - sont en effet expulsables à tout moment car l'évêque du Havre, Monsei-



Monseigneur Gaillot, hier, au milieu des familles installées derrière l'église Saint-Augustin (photos C. Cariat)

gneur Brunin, ne souhaite pas leur présence sur ce terrain. L'avis a été signé le 26 juillet. « *Ce matin* [lire hier matin], *vers 10 heures, un huissier de justice est venu leur dire de partir* », indique Marie-Hélène Boileau, membre du collectif.

Partir mais pour aller où ?, se demandent les bénévoles, puisque malgré des réunions en sous-préfecture et à la Communauté de l'agglomération, aucune solution de relogement ne leur a clairement été proposée. « *Ils veulent rester au Havre*, ajoute Marie-Hélène Boileau. *Les enfants sont inscrits à l'école*

*ou au collège, et la rentrée approche. Pendant ce temps-là, ils vivent dans des conditions d'hygiène déplorables.* » Sensible à leur cause, Monseigneur Gaillot s'est entretenu avec certaines familles. « *J'ai bon espoir qu'on leur trouve un hébergement*, souligne l'évêque de Partenia. *Quand une ville réussit l'intégration, elle trouve la paix sociale. Je serais tellement heureux que les enfants aient un toit avant la rentrée.* » Selon lui, la Ville du Havre mais aussi l'Église doivent se mettre autour de la table. « *L'Église doit se porter d'emblée vers les hommes et les femmes en difficulté.* »

En attendant, le temps presse puisque l'expulsion pourrait avoir lieu dans les prochains jours. La rentrée des classes est, elle, programmée le mardi 2 septembre. « *On ne peut pas rester comme ça*, insiste Madalin, un père de famille. *Les enfants doivent prendre une douche avant d'aller à l'école...* »

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normandie.com

Lire également en page 3 le procès de Léopold Jacquens, ce militant havrais jugé par le tribunal correctionnel pour avoir aidé une sans-papiers malade.





## HAVRE-LIBRE, 27 AOÛT 2013 / 2

### **RAPPEL** **16 juillet**

Les Roms sont expulsés du terrain qu'ils occupent illégalement depuis neuf mois dans le quartier de l'Eure.

Un terrain qui appartient au Service départemental d'incendie et de secours.

### **20 juillet**

À la rue, des familles se replient vers un terrain situé derrière l'église Saint-Augustin, près de la rue Gustave-Brindeau.

### **25 juillet**

Mgr Brunin, évêque du Havre, n'apprécie pas cette occupation. Il propose un terrain pour reloger les familles, à condition que l'État s'y associe.

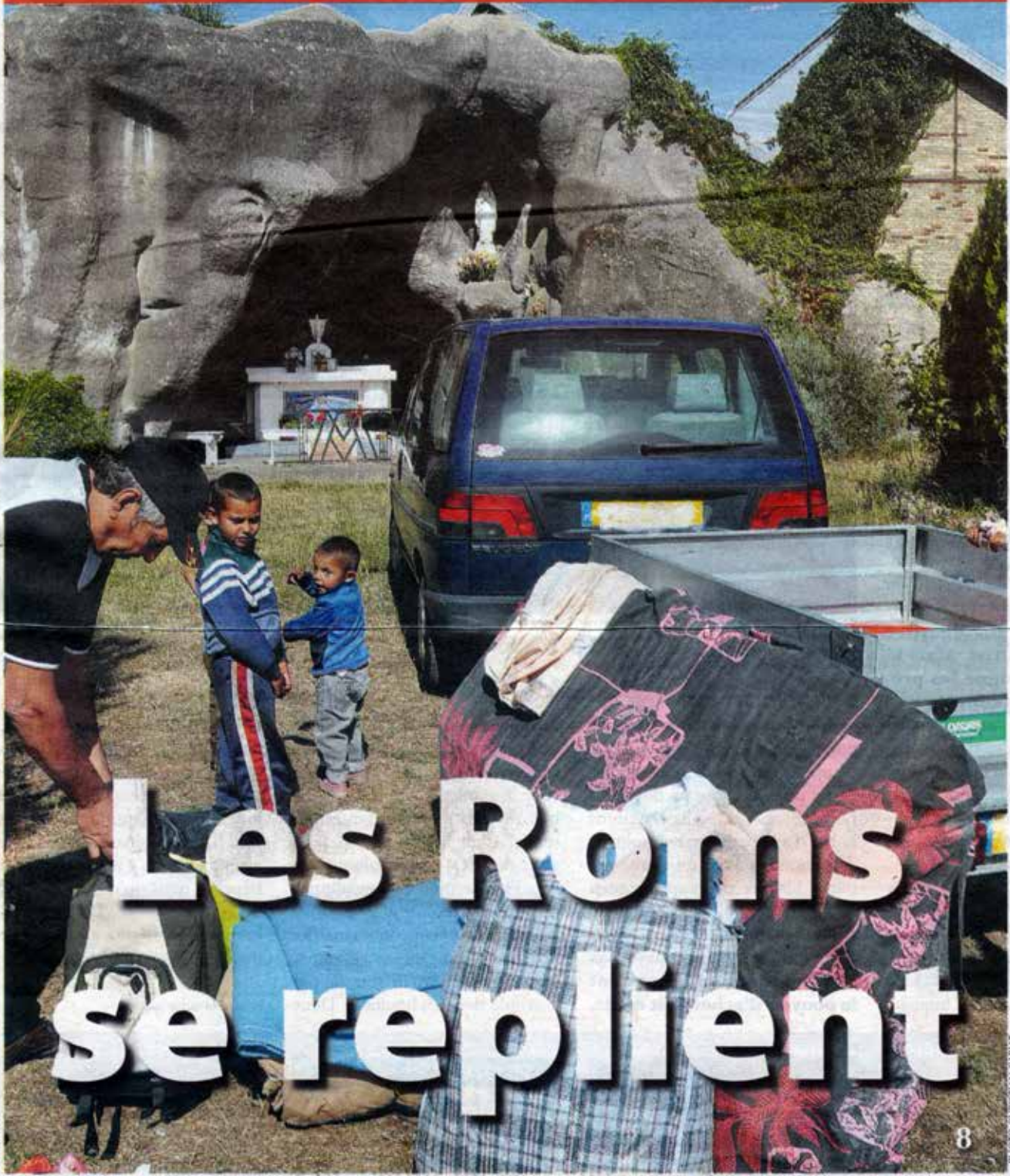
### **1<sup>er</sup> août**

Une réunion a lieu en sous-préfecture avec des élus et des responsables d'assos. À l'issue de celle-ci, ils conviennent qu'une solution sera trouvée dans l'agglomération.

### **7 août**

Les maires de l'agglomération se réunissent. Décision sera prise de reloger cinq des dix-sept familles.

POUR ÉCHAPPER À L'ÉVACUATION



# Les Roms se replient

N° 21205

8

PHOTO CHRISTIAN CARAT

## Les Roms déménagent !

**Social.** Pour tenter de sauver ce qu'ils peuvent avant une expulsion imminente, hier les Roms ont déménagé leur camp de fortune.

**C'**est à une partie de cache-cache avec les forces de l'ordre que se sont livrées hier les 11 familles installées illégalement depuis le 20 juillet, dans le quartier de l'Eure, derrière l'église Saint-Augustin. 15 h dimanche, des membres du collectif « Hébergement l'urgence, c'est maintenant » dialoguent avec les Roms pour les convaincre de quitter les lieux. Selon leurs informations, l'expulsion rendue possible depuis l'avis de justice signé le 26 juillet dernier, est imminente. « C'est pour lundi, ou mardi », expliquent les bénévoles. « Partir avant est le moyen pour eux de sauver le peu qu'ils ont. Ils ne veulent pas revivre l'expulsion du 16 juillet, au cours de laquelle ils ont perdu leurs matériels de cuisine et leurs chauffages », poursuit un bénévole. Mais pour aller où ? C'est toute la question. Tous ont inscrit leurs enfants dans les écoles voisines et veulent absolument qu'ils fassent leur rentrée mardi. « Un huissier et la police sont encore passés samedi pour leur dire de libérer le camp pour lundi », confirme Jacky Lemonier, membre du collectif. Alors il faut faire vite. « Nous savons que ce camp est illégal, mais nous demandons l'application de la



En quelques minutes seulement, le camp installé derrière l'église Saint-Augustin est déménagé (photo Christian Cariat)

directive du 26 août 2012 qui prévoit, avant d'expulser, de trouver des solutions de relogement dans des conditions décentes », poursuit-il.

### Deux groupes, deux destinations

C'est dans cet esprit que le collectif a envoyé un courrier au sous-préfet et au maire leur demandant, puisque les maires de l'agglomération se sont engagés à le faire le 7 août dernier, de reloger dans un premier temps trois familles. « Depuis, nous ne savons pas qui sont ces familles et où elles seront relogées », s'agacent les membres du collec-

tif. Une attente, disent-ils « qui crée une forme d'incompréhension au sein même du camp ».

À 16 h, les hommes partis repérer des endroits où ils pourraient se rabattre sont de retour. Voitures et remorques pénètrent sur le terrain de fortune derrière l'église. En quelques minutes seulement leurs tentes et valises sont chargées. Femmes et enfants montent dans les voitures. Le camp se divise en deux groupes. Pour deux destinations nouvelles.

MARIE-CHRISTINE URSET  
mc.urset@presse-normande.com

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

LE HAVRE

## 25 000 euros pour les Roms

**Social.** Ce soir, la Codah votera une subvention à l'Armée du Salut. Objectif : loger trois familles Rom actuellement dans un squat.

**A** lors que les déclarations des politiques se multiplient au sujet des Roms (Manuel Valls, Rachida Dati, Nathalie Kosciusko-Morizet...), les maires de la Communauté d'agglomération havraise se prononceront, ce soir, sur le vote d'une subvention de 25 000 euros à l'Armée du Salut. Une subvention destinée à permettre le financement de la mise en logement de trois familles Roms.

Il s'agit de trois des dix-sept familles qui s'étaient installées sans autorisation derrière l'église Saint-Augustin, sur un terrain du diocèse du Havre, à la suite du démantèlement d'un campement rue du Général-Hoche, dans le quartier de l'Eure, le 16 juillet. Un terrain appartenant au Service départemental d'incendie et de secours sur lequel une caserne de pompiers verra le jour dans quelques années.

### Diagnostic social

Le collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » espérait que l'ensemble des Roms retranchés derrière l'église Saint-Augustin puissent être relogés dans l'agglomération du Havre. Une piste évoquée lors d'une réunion des maires



Rue du Général-Hoche, le campement avait été évacué le 16 juillet

de l'agglomération, début août, en sous-préfecture. Ce ne sera pas le cas.

« Un diagnostic social de la situation de ces dix-sept familles fait apparaître que cinq familles sont considérées comme proches de l'insertion et manifestent une volonté d'intégration malgré leurs difficultés, onze familles ne peuvent prétendre intégrer une structure du fait d'une difficulté particulière de prise en charge, de problèmes de comportement ou d'autres problématiques spécifiques, une famille a quitté l'agglomération à l'issue du démantèlement du camp pour rejoindre Paris », explique-t-on la Codah.

À compter du 1er octobre, trois familles, actuellement installées dans une entreprise désaffectée, intégreront donc un logement social sur le contingent préfectoral : deux au Havre et une à Harfleur. « Les familles accompagnées seront sollicitées et devront adhérer au dispositif et s'engager sur leur volonté d'insertion. »

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normande.com

Réunion du conseil communautaire ce jeudi à 18 h à l'hôtel de ville du Havre.



Les cabanes ont brûlé après le départ des Roms (photo Jean-Luc Nail)

## MONTIVILLIERS

### Les cabanes détruites après le départ des Roms

Trois familles de Roms, soit environ vingt personnes, ont quitté la semaine passée un campement improvisé situé près du centre commercial de la Lézarde, en retrait de l'avenue de la Belle Étoile, à Montivilliers. Après leur départ pour un autre camp, leurs cabanes ont été détruites par des incendies volontaires, près des magasins Lapeyre et Décathlon. Un premier feu a été allumé le vendredi 20 septembre, peu avant 23 h 30, justifiant l'intervention de sapeurs-pompiers de Montivilliers. Peu après 1 h du matin samedi, soit une heure et demie après le premier appel, les soldats du feu sont à nouveau intervenus. Le ou les incendiaires venaient manifestement de récidiver, pour détruire les restes du petit camp. Des associations se sont émues des conditions du déménagement des Roms. Les familles se seraient plaintes d'avoir reçu la visite d'individus menaçants dans les jours précédents, notamment le samedi 14 septembre, jour où la police a d'ailleurs été avisée. En revanche, selon nos informations, aucune enquête n'aurait été ouverte en lien avec les incendies, considérés comme des feux de détrit.

## Au Havre, des Roms chassés d'un squat

**Social.** Hier matin, une famille de dix personnes a été expulsée par la police.

Depuis plusieurs mois, une famille Rom composée de dix personnes occupait un pavillon vide avenue du 8-mai 1945, dans le quartier de Caucraieville au Havre. Mais hier matin, les forces de l'ordre sont venues les déloger de ce squat installé dans la maison du gardien de l'ancienne usine Thé Lipton (Fralib), désaffectée depuis 1998. Le père, la mère enceinte, et les huit enfants se sont donc retrouvés à la rue, avec quelques affaires personnelles. Pendant ce temps-là, la maison était rendue inhabitable, la toiture démontée tuile après tuile. Une expulsion que dénoncent les associations humanitaires aux côtés des familles depuis des mois. « Il faut cesser immédiatement les démantèlements des camps et donner à ces personnes une vie digne de ce nom. Un toit, c'est un droit pour tous », insiste Roselyne Mabilie, membre du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant ». Du côté d'Amnesty International, Dominique Rougeventre, « cons-



La famille s'est retrouvée à la rue avec ses affaires (photo Jean-Luc Nail)

tate qu'une nouvelle fois, des Roms sont condamnés à l'errance ».

Un autre squat, toujours au Havre, pourrait être démantelé dans les prochaines semaines. Des familles installées quartier de l'Eure ont en effet reçu la visite d'un huissier de justice hier matin, leur notifiant qu'ils devaient quitter les lieux avant le 6 octobre.

V. L.

# he au Havre

4-7

# E

## SOCIÉTÉ

### Nouvelle évacuation de Roms hier matin à Caucriauville

8



1 €

[www.havre-libre.fr](http://www.havre-libre.fr)

## Une autre expulsion à venir ?

Début septembre, une cinquantaine de Roms quittaient les jardins de l'église Saint-Augustin pour rejoindre des locaux désaffectés, quartier de l'Eure.

Après la famille de Caucriauville, celles installées dans une entreprise désaffectée boulevard de

Graville pourraient subir le même sort dans les prochaines semaines. Les Roms ont en effet reçu la visite d'un huissier de justice hier matin. « Il leur a remis une notification d'expulsion, indique Roselyne Mabile. Ils doivent être partis avant le 6 octobre. » Après cette date, le proprié-

taire des terrains, qui a saisi la justice, pourra obtenir la libération des lieux, avec ou non le recours aux forces de l'ordre. Une requête qu'il avait déjà effectuée au mois de juillet pour déloger une précédente famille.

Sur le site, les Roms sont toujours dans l'incertitude s'agissant de leur avenir. Trois familles doivent être relogées au Havre et à Harfleur. Un relogement qui tarde à venir... Hier après-midi, Pierre Ory, le sous-préfet, a réuni Agathe Cahierre, représentant la Codah, François Guégan, maire d'Harfleur, le conseil général, co-financier, l'Armée du Salut, porteur de l'accompagnement et des acteurs sociaux. Objectif : identifier les familles qui bénéficieront de cette mesure. Une mesure qui prendra effet d'ici quelques semaines et fixer les modalités. Jeudi dernier, les élus de la Codah avaient voté une subvention de 25 000 € pour permettre la réalisation de cet accompagnement.



Installées dans un squat boulevard de Graville, ces familles pourraient elles aussi être expulsées si elles ne quittent pas les lieux

## Roms : l'étau se resserre

**Social.** Une famille squattant une maison à Caucriauville a été évacuée hier. Celles installées à Air Liquide devront aussi partir.



À Caucriauville, la famille composée de dix personnes a dû quitter les lieux hier matin (photo Jean-Luc Nail)

Ils sont partis en laissant derrière eux matelas, poêle à bois et autres biens, emportant juste quelques affaires personnelles comme ces vêtements entassés dans des gros sacs et des valises, ainsi que des sièges et une plante... À 6 heures, hier matin, une famille Roms composée de dix personnes - dont huit enfants - a dû quitter, à la hâte, un pavillon qu'elle squattait depuis plusieurs mois, avenue du 8-Mai-1945, délogée par les forces de l'ordre, à la demande du propriétaire.

La bâtisse a ensuite été démantelée tuile par tuile, hier matin, sous le regard incrédule de membres du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant », mais aussi des enseignantes des enfants. Jusqu'en 1998, ces terrains accueillait l'usine Thé Lipton (aujourd'hui Fralib). Le pavillon en question

était alors occupé par un gardien. « Il y avait eu une première tentative d'expulsion, au mois de mai, qui avait échoué », rappelle Jean-Luc Nail, membre d'Amnesty International. Cette fois-ci, les enfants, la mère enceinte de plusieurs mois et le père ont quitté les lieux, en colère.

### « On tourne en rond »

Une évacuation jugée « intolérable » par les associations humanitaires, alors que la polémique sur les Roms est alimentée chaque jour par les déclarations des politiques de tous bords. « Le droit, la propriété ou des préoccupations de sécurité publique peuvent justifier des expulsions, et Amnesty International ne s'y oppose pas par principe », écrit Dominique Rougeventre, responsable local de l'association. *Amnesty s'oppose aux expulsions faites dites forcées, des expulsions illégales car contraires aux*

*normes prévues par le droit international en matière de droit au logement. D'après le droit international, toute personne doit pouvoir avoir accès à un logement convenable et être protégé contre des expulsions qui la laisseraient sans abri et plus vulnérable. »*

Pour Roselyne Mabilie, membre du collectif, « ces personnes sont une cible d'autant plus facile à atteindre en vue des élections municipales qu'il n'y a pas grand-monde pour les défendre ». « On tourne en rond. Aucune solution n'est proposée. Nous nous sommes engagés à ce que tous les enfants soient scolarisés et ils le sont. Nous pensons que c'est par les enfants que l'image des Roms en France changera », ajoute la bénévole. Hier soir, le collectif avait perdu la trace de cette famille.

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normande.com





## Une famille Roms évacuée

Mardi 1er octobre-Le Havre. A 6 h du matin, une famille de dix personnes – dont 8 enfants — est délogée, par les forces de l'ordre, d'un pavillon squatté depuis plusieurs mois dans le quartier de Caucriauville. Une évacuation faite à la demande du propriétaire suivie du démantèlement tuile par tuile de cette bâtisse autrefois occupée par le gardien de l'ancienne usine Thé Lipton.

## LE HAVRE

### Roms : les associations interpellent le sous-préfet

Les membres du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » sont inquiets pour les familles Roms, dans l'attente d'un relogement depuis leur expulsion, en juillet, du terrain appartenant au Service départemental d'incendie et de secours. Ils ont décidé d'interpeller le sous-préfet du Havre Pierre Ory pour lui faire part de l'urgence de la situation dans une lettre ouverte. « *Presque deux mois après ces réunions, les familles sont toujours dans l'errance* », écrit Jacky Lemonnier. « *Notre collectif a organisé avec les services de l'Education nationale la scolarisation de tous les enfants en âge de l'être, poursuit-il. La volonté d'intégration de la quasi-totalité de ces Roms est manifeste et la loi prévoit la mise en œuvre de mesures pour favoriser celle-ci.* »

Samedi, le collectif a déménagé deux familles installées dans une entreprise désaffectée du boulevard de Gravelle en ville haute, à Caucriauville. Ces quatre adultes et neuf enfants ont été accompagnés par les bénévoles, qui se sont occupés, hier matin, d'effectuer les démarches pour le changement d'école. Comme les huit autres familles restées au squat du quartier de l'Eure, elles attendent toujours de connaître les noms des personnes qui bénéficieront du relogement. Trois familles seulement seront aidées par la Codah, via l'Armée du Salut, et bénéficieront d'un appartement.

V. L.

## MONTIVILLIERS

## Un camp de Roms incendié

Qui a mis le feu au camp de Roms samedi soir à Montivilliers? Heureusement, les familles avaient quitté les lieux depuis 48 heures.

Situé dans un cadre de verdure, près d'un rond-point entre le centre commercial de La Lézarde et la route de Fécamp, le site abritait une vingtaine de personnes, dont plusieurs enfants, depuis la mi-juillet.

Les services de la mairie ont constaté leur départ le vendredi 20 septembre et sollicité le Département, propriétaire du rond-point, afin de procéder au nettoyage du terrain.

Mais, samedi soir, les sapeurs-pompiers intervenaient sur place pour éteindre un début d'incendie. Du camp, il ne reste plus que les structures calcinées des anciens abris, des vélos, une poussette et autres déchets.

## Des menaces 0?

Des associations de défense des Roms évoquent des menaces envers les familles. « C'est la Ligue des Droits de l'Homme qui a réussi à avoir des informations à ce sujet, comme quoi les familles auraient été intimidées par des hommes encagoulés qui leur auraient demandé de partir », indique Dominique Rougeventre, représentant d'Amnesty International sur Le Havre. « On ne connaît pas l'origine de l'incendie et on s'interroge, vu le climat ambiant au niveau national. Des incitations à ce type d'actes ne sont pas propres à la région

havraise. Cela se passe aussi ailleurs ».

Du côté de la mairie, on indique ne pas être au courant. « Il n'y a aucun élément qui crédite cette thèse, que ce soit à la police nationale ou à la police municipale. On essaie de faire du cinéma, de la science-fiction », explique Daniel Petit, maire. « On souhaite que le Département débarrasse le site car il reste des choses un peu dangereuses. Nous voulons faire place propre afin d'éviter de ramener du monde sur ce terrain ». Il souligne que les familles, qui venaient du quartier de Caucriauville au Havre, étaient suivies par le service social et le Samu social. « Il n'y avait pas de problème particulier ».

## Au cas par cas

Lors d'une réunion de la CODAH au mois d'août, il a été décidé de trouver au cas par cas des solutions pour les Roms situés sur le secteur du Havre. Ainsi, trois familles, choisies en fonction de leur capacité à s'intégrer, seront logées sur Harfleur et Le Havre.

« Ce sont des logements de réserve du Département. Cela fait l'objet d'un accord entre le bailleur social et la préfecture. Il y a aussi des logements de ce type à Montivilliers mais nous n'avons pas été sollicités », indique le maire.



Le site doit être nettoyé prochainement

Abonnez-vous au  
Courant  
Edition : Vallée de Seine  
\* 3 mois : 22 €



## FAITS DIVERS

## LE HAVRE

## Roms : les associations interpellent le sous-préfet

Les membres du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant » sont inquiets pour les familles Roms, dans l'attente d'un relogement depuis leur expulsion, en juillet, du terrain appartenant au Service départemental d'incendie et de secours. Ils ont décidé d'interpeller le sous-préfet du Havre Pierre Ory pour lui faire part de l'urgence de la situation dans une lettre ouverte. « Presque deux mois après ces réunions, les familles sont toujours dans l'errance », écrit Jacky Lemonnier. « Notre collectif a organisé avec les services de l'Education nationale la scolarisation de tous les enfants en âge de l'être, poursuit-il. La volonté d'intégration de la quasi-totalité de ces Roms est manifeste et la loi prévoit la mise en œuvre de mesures pour favoriser celle-ci. »

Samedi, le collectif a déménagé deux familles installées dans une entreprise désaffectée du boulevard de Graville en ville haute, à Caucriauville. Ces quatre adultes et neuf enfants ont été accompagnés par les bénévoles, qui se sont occupés, hier matin, d'effectuer les démarches pour le changement d'école. Comme les huit autres familles restées au squat du quartier de l'Eure, elles attendent toujours de connaître les noms des personnes qui bénéficieront du relogement. Trois familles seulement seront aidées par la Codah, via l'Armée du Salut, et bénéficieront d'un appartement.

V. L.



LE HAVRE-PRESSE, 19 OCTOBRE 2013

## Mobilisés contre la pauvreté

**Solidarité.** La situation vécue par les Roms a été largement évoquée lors de la journée internationale du refus de la misère.

**L**e collectif « Hébergement, l'urgence c'est maintenant » a relayé la Journée internationale du refus de la misère initiée à l'origine par ATD Quart Monde. Les militants issus de différentes associations ont participé à cette action largement dominée par l'actualité du peuple rom. « *Alors que la France est un pays riche, il n'y a pas de raison que des gens n'aient pas de toit, ne mangent pas et qu'ils n'accèdent ni aux soins, ni à l'éducation. Nous prônons la distribution des richesses créées* », dénonce Jacky.

Devant la gare, pendant que des bols de soupe sont servis aux passants, les Josettes Rouges reprennent quelques chants de luttes accompagnées à l'accordéon par Carol, un ressortissant roumain.



Les militants ont distribué de la soupe aux passants

## Quel avenir pour les Roms ?

**Social.** Environ 70 Roms vivent actuellement au Havre dans des locaux désaffectés. Trois familles ont été relogées. Quid des autres ?

Il y a quelques jours, la femme de Madalin donnait naissance à une petite fille prénommée Marta. Fort heureusement, la famille Rom, qui erre au Havre depuis plusieurs mois, fait partie des trois relogées suite à une décision prise par la Codah au mois d'août. Dans l'attente de leur logement qu'ils devraient rejoindre le 3 novembre, le couple et ses enfants sont accueillis dans un foyer de la ville. Le petit Samuel, né il y a une semaine, n'a, lui, pas cette chance. Une fois sortis de la maternité, le nourrisson et ses parents ont rejoint un squat installé dans des anciens vestiaires à Caucriauville.

Il s'agit de l'un des deux squats Roms de la ville avec celui improvisé dans les locaux désaffectés de la société Air Liquide, boulevard de Gravelle, pour lequel un permis de démolir a été délivré par la mairie. Et ce, suite au démantèlement d'un campement, en juillet, sur le terrain appartenant au Service départemental d'incendie et de secours, puis au déménagement des jardins de l'église Saint-Augustin en septembre et à l'expulsion d'une maison à Caucriauville en octobre.

### Des fonds européens pour l'insertion

Les membres du collectif « Hébergement : l'urgence, c'est maintenant », qui se battent aux côtés des Roms mais aussi de toute personne dormant à la rue, commencent à trouver le temps long... Si trois familles - dont une femme seule et son fils de 15 ans - ont obtenu un logement pour un an en échange de prouver leur volonté d'intégration (apprentissage du français, sco-



A Caucriauville, une vingtaine de Roms, dont un bébé âgé de quelques jours, vivent dans d'anciens vestiaires (photo Christian Cariat)

larisation des enfants, recherche de travail...), ils demeurent inquiets pour tous les autres. Actuellement 46 enfants et 21 adultes Roms sont au Havre.

« Pour nous, la situation n'est pas apaisée du tout », martèle Jacky Lemonnier, faisant également écho au contexte national avec l'affaire Leonarda et celle de « l'ange blond » en Grèce. « Les Roms servent de bouc émissaire », ajoute-t-il, rappelant que la circulaire de 2012 prévoit le relogement des familles après une expulsion et que l'Europe a débloqué des fonds pour ces populations.

« En 2012 et 2013, aucune demande n'a été faite pour l'intégration des Roms en Seine-Maritime », précise-t-il. Et sur toute la France, 4 millions d'euros ont été utilisés pour des projets d'insertion sur une enveloppe de près de 2 milliards. « Le collectif, depuis plusieurs mois, ne fait que pallier les carences de l'État. » Dernier exemple en date : « Au squat

Schuman, ils ont bricolé pour se mettre à l'abri et font du feu avec des bidons pour se chauffer. » Une installation dangereuse qui a incité le collectif à les équiper d'extincteurs. « Ces familles sont suivies par les services sociaux. Ils savent comment ils vivent. Mais au-dessus, ça ne suit pas... », regrettent les membres des associations. Notre conclusion, c'est que politiquement, ce n'est pas porteur d'aider les Roms, d'autant qu'il existe ces fonds européens. »

Par ailleurs, le collectif espère être reçu prochainement par le maire du Havre Édouard Philippe ou sa première adjointe Agathe Cahierre au sujet de la démolition annoncée des anciens locaux d'Air Liquide, et pour laquelle l'association « Échelle inconnue » entend déposer un recours. « Nous voulons dire à la mairie qu'il n'y a pas d'urgence, à l'orée de l'hiver, de détruire ce bâtiment. »

VANESSA LEROY

v.leroy@presse-normande.com

# Just the wind, les Roms à l'écran

Le Sirius projette *Just the wind*, un film hongrois consacré aux discriminations dont sont sujets les Roms, en Europe, à l'occasion d'une soirée-débat proposée par Amnesty International. Cette fiction a été primée au festival du cinéma de Berlin.

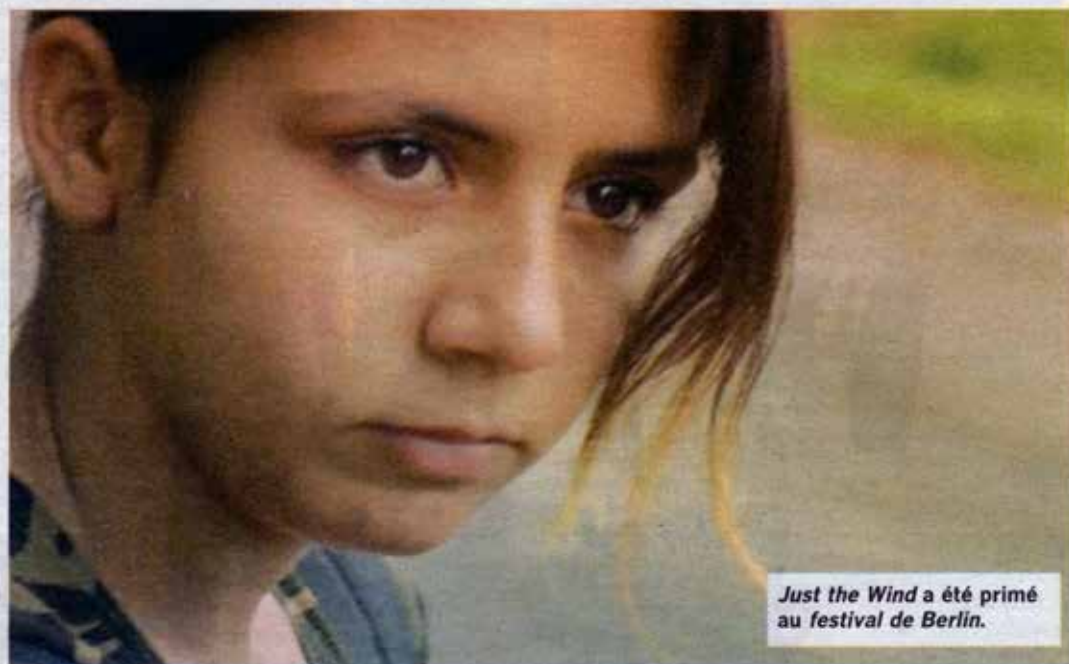
**N**ouvelle soirée-débat au cinéma Le Sirius. L'antenne havraise d'Amnesty International investit les lieux pour une rencontre avec le public, afin de favoriser l'échange sur la situation des Roms en Europe.

Amnesty International, qui a publié récemment un rapport sur cinq cas d'expulsion forcée en Roumanie, entend sensibiliser le plus large public sur « la marginalisation, elle aussi forcée » de cette population.

La délégation du Havre invite pour cette soirée, Julie Heslouin, en charge de toutes les problématiques de discriminations et spécialiste de la question Roms pour Amnesty International.

## Récompensé au festival de Berlin

« En ce qui concerne l'Europe, Amnesty International s'attache tout particulièrement à dénoncer les multiples violations des droits humains dont sont victimes les Roms à travers un travail de campagne et de plaidoyer fondé sur des recherches



*Just the Wind* a été primé au festival de Berlin.

menées dans différents pays », rappelle la délégation havraise. À l'écran, pour introduire le propos, Le Sirius projette « *Just the Wind* », une fiction hongroise du réalisateur Bence Flieghauf, inspirée des crimes commis à l'encontre de la communauté rom de Hongrie entre janvier 2008 et août 2009.

Ce film soutenu par Amnesty International a obtenu de multiples prix dont l'Ours d'argent, au festival de Berlin 2012.

« *Just the Wind* avance vers une issue inéluctable tout en déjouant les pièges du film à sujet. Jamais manichéen dans son approche, il ne cherche pas à désigner les coupables mais à restituer une

atmosphère, un climat d'oppression psychologique induit par un racisme quasi-institutionnalisé », relatait le Monde, à sa sortie en juin 2013. Un film dur, mais à partager ! K.L.

Jeudi 24 octobre, à 20h30, au Sirius, 99 avenue Foch. TARIFS HABITUELS.

Monday 27 October 2013

**The INDEPENDENT** BNP PARIBAS

NEWS VOICES SPORT TECH LIFE PROGRESS ARTS & ENR FASHION MONEY TECHNIQUE

Roma – the unwanted Europeans

Suspensions of people who are poor and homeless is fuelled by treatment of stolen children and French bullying over the expulsions of a Roma family

SHARES 5.8

TOP STORIES

The other energy scandal: Fever grips oil companies to set their own tax bills

Feeling depressed? Maybe you need to be dead

News in pictures

UK news in pictures

More video

Why Lady Gaga will divorce her husband

What did I do wrong?

Wishes from around the world

Paraguay's ghostly youth

There is probably what Maria's best friend had told Greek investigators – but not before giving them several other answers. Nothing about the Roma, it seems, is ever simple. They are the original immigrants, six-century people, living mostly in Romania and Bulgaria, descendants of immigrants from the Middle Ages. They have been marginalised and mistreated for centuries. The political belief in Eastern Europe – and increasingly in Western Europe – is that they are lazy, thieving, begging, disease-ridden, whose chief industry is to produce children.

The principal reason most French people have with Roma is with beggars and pickpockets, such as the gang of Roma children who forced an emergency closure of the Louvre in the summer.

Pro-Roma activists insist that this is a small minority.

"I don't stand in groups? It is like something from the eight century," said Rosanna Malin, a campaigner for the homeless in Le Havre who has taken up the cause of Roma migrants. "There are some Roma who beg and steal, but you can't make a whole people the way 'Tali does. Most of the Roma are doing what you or I would do and what our governments have chosen them. They are looking for a better life."

An official in the Interior Ministry, speaking anonymously to The Independent on Monday, said: "I fully acknowledge that some of the words were ill-chosen, but there is a Roma problem. Free movement of people within the EU was never expected to apply to people who are often illiterate and linguistically – to put it mildly – have little aptitude for work. We already have to find ways, at a time of high unemployment and budget cuts, to help workers from Syria and Africa. At least most of them would be trained so that they can find work here."

Maria's story, as a young Roma with two children, insists that her son wants to study on his own. But he has a one-day-a-week job at Le Havre marina. He, his wife and children have just moved from the border factory where they were living to a sheltered accommodation.

"I want to work. I want to make a life for my children," he said. "I don't beg. I don't steal."

Back at the football pitch, Maria, a local woman in her thirties, has come to visit Maria's parents and the other Roma families. She is the head of the parents' association at the school where her son is now – who had never been to school in Romania – better her French.

"All I can say is that the Roma kids always come to school on time," Maria said. "They are always well-treated and they study hard. They get on fine with the other kids."

Whenever the politicians say so, there is a hidden Roma problem. There are so many as millions of Roma in Europe, who are, almost without exception, very, very poor. And only a relative trickle has reached Western Europe so far.

But there are no doubts, controversies on work rights for Romanians and Bulgarians in France and elsewhere in the EU will end. And the more Roma who come to France and elsewhere, the more that will mean to them.

The real problem, the suspicion here, may be that the Roma, if not actively discouraged, could be perfectly capable of integration.

SHARES 5.8

# Autour de la question des Roms en Europe

## Cinéma. Amnesty international propose un film suivi d'un débat ce soir au sirius.

À l'initiative d'Amnesty international, *Just the Wind*, film du réalisateur Bençe Fliegau, sera projeté au Sirius, avenue Foch, aujourd'hui à 20 h 30. À l'issue de la séance aura lieu un débat animé par Julie Heslouin, d'Amnesty international France et consacré à la situation des Roms en Europe. *Just the Wind* est une fiction inspirée des actions criminelles commises à l'encontre de la communauté rom de Hongrie en 2008 et 2009 et qui met en évidence les discriminations dont elle souffre dans ce pays.



Un film inspiré des exactions commises à l'encontre de la communauté rom de Hongrie

## Grand prix du jury au festival de Berlin

Ce film a obtenu le Grand prix du jury au 62e festival de Berlin ainsi que le prix du film d'Amnesty international décerné par la section allemande de l'ONG. Il a aussi été récompensé au 31e festival du film d'Istanbul et au 10e festival Paris Cinéma. La lutte contre les discriminations est un des axes de l'action d'Amnesty International dans sa défense des droits humains. En ce qui concerne l'Europe, l'ONG s'attache tout particulièrement à dénoncer les multiples violations des droits humains dont sont victimes les Roms à

travers un travail de campagne et de plaidoyer fondé sur des recherches menées dans divers pays : discrimination des enfants dans le système scolaire en Slovaquie, Croatie et République Tchèque, expulsions forcées et violation du droit à un logement convenable en Serbie, Slovaquie, Italie et France, agressions anti-Roms en Hongrie.

### CONTACTS

<http://amnestylehavre.wordpress.com> et [amnesty.lehavre@gmail.com](mailto:amnesty.lehavre@gmail.com)

## RECOMMANDATIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International a lancé en 2010 une campagne de lutte contre les discriminations en Europe avec, en premier plan, celles qui concernent les Roms. Elle dénonce les expulsions forcées, contraires aux normes internationales relatives aux droits humains, et les autres discriminations dont les Roms sont victimes, en France et en Europe. Amnesty International recommande aux États et aux autorités locales :

- de cesser les discours qui entretiennent les stéréotypes et le racisme à l'égard des Roms ;
- d'arrêter les expulsions forcées et de mettre leur législation en conformité aux normes internationales relatives aux droits humains en les rendant illégales ;
- de mettre fin à toutes les dispositions discriminatoires à l'égard des Roms et des gens du voyage ;
- de rechercher des solutions de logement pérennes respectant les normes minimales pour les familles vivant en campements, et leur permettre d'exercer leurs droits d'accès au travail, aux soins de santé et à la scolarisation de leurs enfants.

**liens** [www.romeurope.org](http://www.romeurope.org)

**à lire** À télécharger sur le site [www.amnesty.org/fr](http://www.amnesty.org/fr)

**Chassés de toutes parts : les expulsions forcées de Roms en Île de France**  
EUR 21/012/2012

**Des fondations instables : il faut garantir le droit au logement en Roumanie**  
EUR 39/002/2012

**Portes ouvertes sur l'avenir : Non à la ségrégation des enfants roms dans les écoles slovaques** – EUR 72/004/2010

À voir aussi :

Information : **Expulsions forcées : des droits dans les décombres** – SF12MA037

En couverture : Aladar et sa compagne, devant leur maison. Baia Mare, Roumanie, 24 septembre 2011. ©Mugur Vărzariu

pour en savoir plus et agir [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)

— votre groupe local —

SF12MA083 ©Amnesty International France - décembre 2012 - Réf. 650209





## POUR EN SAVOIR PLUS

Amnesty International France, **Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France**, septembre 2013, 49 pages

<http://bit.ly/19EZ3Pn>

Amnesty International France, **Chassés de toutes parts : les expulsions de Roms en Ile-de-France**, 2012, 68 pages

<http://www.amnesty.fr/Documents/Chasses-de-toutes-parts-les-expulsions-de-Roms-en-Ile-de-France>

Amnesty International France, **Fiche mémo Les Roms**, février 2013, 2 pages

<http://www.amnesty.fr/Documents/Fiche-memo-Les-Roms-Fevrier-2013>

Amnesty International France, **les Roms et les gens du voyage**, 2011, 4 pages

<http://www.amnesty.fr/Documents/Amnesty-International-les-Roms-et-les-gens-du-voyage>

Amnesty International France, **Note au Premier ministre à propos des Roms**, mai 2013, 4 pages

<http://www.amnesty.fr/Documents/Note-au-Premier-ministre-propos-des-Roms>

Amnesty International France, **Fiche pédagogique Les Roms**, février 2013, 6 pages

<http://www.amnesty.fr/Documents/Fiche-pedagogique-Les-Roms-fevrier-2013>

La ligue des Droits de l'Homme

<http://www.aedh.eu/La-Ligue-des-Droits-de-l-Homme-et.html>

Romeurope.org

[http://www.romeurope.org/IMG/pdf/GUIDE\\_ROMEUROPE\\_DEF-3.pdf](http://www.romeurope.org/IMG/pdf/GUIDE_ROMEUROPE_DEF-3.pdf), 2011, 92 pages

[http://www.romeurope.org/IMG/pdf/20130613\\_guide\\_ceux\\_quon\\_appelle\\_les\\_roms-web.pdf](http://www.romeurope.org/IMG/pdf/20130613_guide_ceux_quon_appelle_les_roms-web.pdf), 2013, 11 pages

La Cimade **Petit guide pour comprendre les politiques migratoires européennes**

<http://www.lacimade.org/publications/72>



**AMNESTY**  
INTERNATIONAL

**AMNESTY INTERNATIONAL**

Groupe 151 Le Havre

39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 LE HAVRE

## SOURCES

Thomas DUBOIS <t.dubois@presse-normande.com> PRESSE NORMANDE

Vanessa LEROY <v.leroy@presse-normande.com> PRESSE NORMANDE

Marie-Christine URSET <mc.urset@presse-normande.com> PRESSE NORMANDE

Karine Lebrun <karine.lebrun@publihebdo.fr> 76ACTU

## RESPONSABLE DU GROUPE 151 DE AMNESTY INTERNATIONAL

Dominique ROUGEVENTRE <dominique.rougeventre@wanadoo.fr>

## MISE EN PAGE, CRÉDITS PHOTO

Jean-Luc NAIL <jean-luc.nail@laposte.net>

NUMÉRO 3, VERSION 1.06, 2 NOVEMBRE 2013

BLOG [amnestylehavre.wordpress.com](http://amnestylehavre.wordpress.com), COURRIEL [amnesty.lehavre@gmail.com](mailto:amnesty.lehavre@gmail.com)



**AMNESTY**  
INTERNATIONAL 

**AMNESTY INTERNATIONAL**

Groupe 151 Le Havre

39 Rue Jean-Jacques Rousseau 76600 LE HAVRE